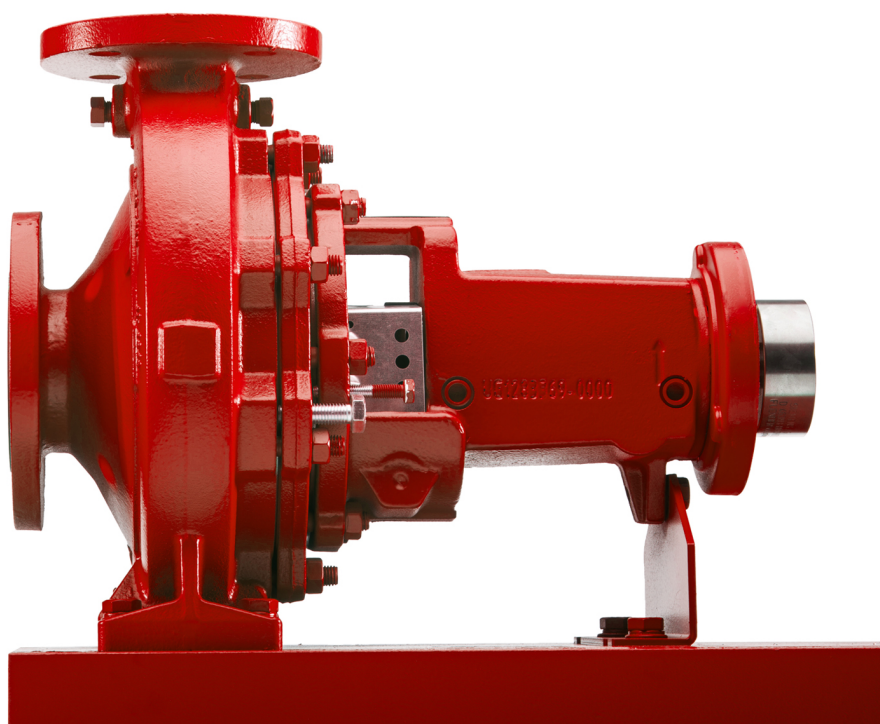




Etanorm FXV

Notice de service / montage



Copyright / Mentions légales

Notice de service / montage Etanorm FXV

Notice de service d'origine

Tous droits réservés. Les contenus de ce document ne doivent pas être divulgués, reproduits, modifiés ou communiqués à des tiers sauf autorisation écrite du constructeur.

Ce document pourra faire l'objet de modifications sans préavis.

© KSB SE & Co. KGaA, Frankenthal 2026-02-04

Sommaire

	Glossaire	5
1	Généralités	6
1.1	Principes	6
1.2	Montage de quasi-machines	6
1.3	Groupe cible	6
1.4	Documentation connexe	6
1.5	Symboles	6
1.6	Marquage des avertissements	7
2	Sécurité	8
2.1	Généralités	8
2.2	Utilisation conforme	8
2.3	Qualification et formation du personnel	8
2.4	Conséquences et risques en cas de non-respect de la notice de service	9
2.5	Respect des règles de sécurité	9
2.6	Instructions de sécurité pour l'exploitant / le personnel de service	9
2.7	Instructions de sécurité pour l'entretien, l'inspection et le montage	9
2.8	Valeurs limites de fonctionnement	10
3	Transport / Stockage / Élimination	11
3.1	Contrôle à la réception	11
3.2	Transport	11
3.3	Stockage temporaire / Conditionnement	12
3.4	Retour	12
3.5	Élimination	13
4	Description de la pompe / du groupe motopompe	14
4.1	Description générale	14
4.2	Information produit selon le règlement n° 1907/2006 (REACH)	14
4.3	Désignation	14
4.4	Plaque signalétique	15
4.5	Conception	15
4.6	Conception et mode de fonctionnement	16
4.7	Niveau de bruit	17
4.8	Étendue de la fourniture	17
4.9	Dimensions et poids	17
5	Mise en place / Pose	18
5.1	Consignes de sécurité	18
5.2	Contrôle avant la mise en place	18
5.3	Mise en place du groupe motopompe	18
5.3.1	Mise en place sur le massif de fondation	18
5.4	Tuyauteries	19
5.4.1	Raccordement des tuyauteries	19
5.4.2	Forces et moments autorisés agissant sur les brides de pompe	21
5.4.3	Raccords auxiliaires	22
5.5	Capotage / Calorifugeage	22
5.6	Contrôle du lignage de l'accouplement	23
5.7	Lignage de la pompe et du moteur	25
5.7.1	Lignage du groupe motopompe avec des vis de réglage	25
5.7.2	Lignage du groupe motopompe sans vis de réglage	26
5.8	Raccordement électrique	27
5.9	Contrôle du sens de rotation	28

6	Mise en service / Mise hors service	29
6.1	Mise en service.....	29
6.1.1	Conditions préalables à la mise en service	29
6.1.2	Remplissage et purge de la pompe	29
6.1.3	Contrôle final	29
6.1.4	Démarrage pour essai de fonctionnement	29
6.1.5	Contrôle de la garniture d'étanchéité d'arbre	30
6.1.6	Arrêt après la marche d'essai	31
6.2	Limites d'application	31
6.2.1	Température ambiante	31
6.2.2	Fréquence de démarrages	31
6.2.3	Fluide pompé	32
6.3	Mise hors service / Stockage / Conditionnement	33
6.3.1	Mesures à prendre pour la mise hors service	33
6.4	Remise en service	33
7	Maintenance / Réparations	34
7.1	Consignes de sécurité	34
7.2	Maintenance / Inspection	34
7.2.1	Surveillance en service	34
7.2.2	Travaux d'inspection	36
7.2.3	Lubrification et renouvellement du lubrifiant des roulements	36
7.3	Vidange / Nettoyage	38
7.4	Démontage du groupe motopompe	38
7.4.1	Généralités / Consignes de sécurité	38
7.4.2	Préparation du groupe motopompe	39
7.4.3	Dépose du moteur	39
7.4.4	Démontage du mobile	39
7.4.5	Démontage de la roue	40
7.4.6	Démontage de la garniture d'étanchéité d'arbre	40
7.4.7	Démontage des paliers	41
7.5	Remontage du groupe motopompe	42
7.5.1	Généralités/Consignes de sécurité	42
7.5.2	Montage des paliers	43
7.5.3	Montage de la garniture d'étanchéité d'arbre	44
7.5.4	Montage de la roue	48
7.5.5	Montage du mobile	49
7.5.6	Montage du moteur	49
7.6	Couples de serrage	50
7.6.1	Couples de serrage pompe	50
7.6.2	Couples de serrage groupe motopompe	51
7.7	Pièces de rechange	52
7.7.1	Commande de pièces de rechange	52
7.7.2	Pièces de rechange recommandées	52
8	Incidents : causes et remèdes	53
9	Documents annexes	55
9.1	Plan d'ensemble avec liste des pièces	55
9.1.1	Tailles 065-040-250 - 250-150-400	55
9.1.2	Tailles 250-200-510, 300-250-510	59
10	Déclaration UE de conformité	63
11	Déclaration de non-nocivité	64
	Index	65

Glossaire

Construction « process »

Le mobile complet peut être démonté tandis que le corps de pompe reste solidaire de la tuyauterie.

Déclaration de non-nocivité

Lorsque le client est obligé de retourner le produit au constructeur, il déclare avec la déclaration de non-nocivité que le produit a été vidangé correctement et que les composants qui ont été en contact avec le fluide pompé ne représentent plus de danger pour la santé et l'environnement.

Groupe motopompe

Groupe complet comprenant la pompe, le moteur, des composants et accessoires.

Hydraulique

La partie de la pompe qui transforme l'énergie cinétique en énergie de pression.

Mobile

Pompe sans corps de pompe ; quasi-machine.

Pompe

Machine sans moteur, composants ou accessoires

Tuyauterie d'aspiration / tuyauterie d'amenée

La tuyauterie qui est raccordée à la bride d'aspiration.

Tuyauterie de refoulement

La tuyauterie qui est raccordée à la bride de refoulement.

1 Généralités

1.1 Principes

La présente notice de service est valable pour les gammes et versions mentionnées sur la page de couverture.

La notice de service décrit l'utilisation conforme et sûre dans toutes les phases de l'exploitation.

La plaque signalétique indique la gamme / la taille du produit, les principales caractéristiques de fonctionnement, le numéro de commande et le numéro de poste. Le numéro de commande et le numéro de poste identifient clairement le groupe motopompe et permettent son identification dans toutes les autres activités commerciales.

En cas d'incident, informer immédiatement le point de Service KSB le plus proche afin de maintenir les droits à la garantie.

1.2 Montage de quasi-machines

Pour le montage de quasi-machines livrées par KSB, se référer au paragraphe « Maintenance ».

1.3 Groupe cible

La présente notice de service est destinée au personnel spécialisé formé techniquement. (⇒ paragraphe 2.3, page 8)

1.4 Documentation connexe

Tableau 1: Récapitulatif de la documentation connexe

Document	Contenu
Fiche de spécifications	Description des caractéristiques techniques de la pompe / du groupe motopompe
Plan d'installation / d'encombrement	Description des cotes de raccordement et d'installation de la pompe / du groupe motopompe, poids
Schéma de connexion	Description des raccordements électriques
Courbe hydraulique	Courbes caractéristiques de la hauteur manométrique, du NPSH requis, du rendement et de la puissance absorbée
Plan d'ensemble ¹⁾	Description de la pompe (plan en coupe)
Documentation des fournisseurs ¹⁾	Notices de service et autres documents relatifs aux accessoires et aux composants intégrés
Listes des pièces de rechange ¹⁾	Description des pièces de rechange
Plan des tuyauteries ¹⁾	Description des tuyauteries auxiliaires
Liste des pièces ¹⁾	Description de tous les composants de la pompe
Plan de montage ¹⁾	Montage de la garniture d'étanchéité d'arbre (plan en coupe)

Pour les accessoires et/ou les composants intégrés, respecter la documentation du fabricant respectif.

1.5 Symboles

Tableau 2: Symboles utilisés

Symbole	Signification
✓	Prérequis pour les instructions à suivre
▷	Demande d'action en cas de consignes de sécurité
⇒	Résultat de l'action

¹ Si convenu dans l'étendue de la fourniture

Symbole	Signification
	Renvois
1. 2.	Instructions à suivre comprenant plusieurs opérations
	Note Donne des recommandations et informations importantes concernant la manipulation du produit.

1.6 Marquage des avertissements

Tableau 3: Avertissements

Symbole	Explication
	DANGER Ce mot-clé définit un danger à risques élevés qui, s'il n'est pas évité, conduit à la mort ou à une blessure grave.
	AVERTISSEMENT Ce mot-clé définit un danger à risques moyens qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures graves.
	ATTENTION Ce mot-clé définit un danger qui, s'il n'est pas pris en compte, peut entraîner un risque pour la machine et son fonctionnement.
	Zone dangereuse Ce symbole caractérise, en combinaison avec un mot-clé, des dangers pouvant conduire à la mort ou à des blessures.
	Tension électrique dangereuse Ce symbole caractérise, en combinaison avec un mot-clé, des dangers inhérents à la tension électrique et donne des informations sur la protection contre la tension électrique.
	Dégâts matériels Ce symbole caractérise, en combinaison avec le mot-clé ATTENTION, des dangers pour la machine et son bon fonctionnement.



2 Sécurité

Toutes les notes dans ce paragraphe décrivent un danger à risque élevé.

Ne pas seulement respecter les informations pour la sécurité générales figurant dans ce paragraphe, mais également les informations pour la sécurité mentionnées aux autres paragraphes.

2.1 Généralités

- La présente notice de service comporte des instructions importantes à respecter lors de la mise en place, du fonctionnement et de la maintenance. Le respect de ces instructions garantit le fonctionnement fiable du produit et empêche des dégâts corporels et matériels.
- Respecter toutes les consignes de sécurité de la présente notice.
- Avant le montage et la mise en service, le personnel qualifié / l'exploitant concerné doit lire et bien comprendre l'ensemble de la présente notice de service.
- La présente notice de service doit toujours être disponible sur le site pour que le personnel qualifié concerné puisse la consulter.
- Les instructions et marquages figurant directement sur le produit doivent être respectés. Veiller à ce qu'ils soient toujours lisibles. Cela concerne par exemple les informations suivantes :
 - La flèche indiquant le sens de rotation
 - Le marquage des raccords
 - La plaque signalétique
- L'exploitant est responsable du respect des instructions en vigueur sur le lieu d'installation mais non prises en compte dans le présent manuel.

2.2 Utilisation conforme

- La pompe / le groupe motopompe doit être exploité(e) uniquement dans les domaines d'application et à l'intérieur des limites d'application décrits dans les documents connexes. (⇒ paragraphe 1.4, page 6)
- Exploiter la pompe / le groupe motopompe uniquement en état techniquement irréprochable.
- Ne pas exploiter la pompe / le groupe motopompe en état partiellement assemblé.
- La pompe/le groupe motopompe ne doit véhiculer que les fluides décrits dans la fiche de spécifications ou dans la documentation de la version concernée.
- La pompe / le groupe motopompe ne doit jamais fonctionner sans fluide pompé.
- Respecter les informations concernant le débit minimum et le débit maximum admissible figurant dans la fiche de spécifications ou la documentation (pour éviter des dégâts entraînés par une surchauffe, la détérioration de la garniture mécanique, des dommages dus à la cavitation, la détérioration des paliers, etc.).
- La pompe / le groupe motopompe doit toujours tourner dans le sens de rotation prévu.
- Ne pas laminer la pompe à l'aspiration (risques de dommages par cavitation).
- Consulter le fabricant pour des modes de fonctionnement qui ne sont pas décrits dans la fiche de spécifications ou la documentation.

2.3 Qualification et formation du personnel

Le personnel de transport, de montage, d'exploitation, de maintenance et d'inspection doit être qualifié pour ces tâches.

Les responsabilités, les compétences et la surveillance du personnel doivent être définies, en détail, par l'exploitant pour le transport, le montage, l'exploitation, la maintenance et l'inspection.

Un personnel insuffisamment instruit doit être formé et instruit par un personnel technique suffisamment qualifié. Le cas échéant, la formation peut être faite, à la demande de l'exploitant, par le fabricant / le fournisseur.

Les formations sur la pompe / le groupe motopompe sont à faire uniquement sous la surveillance d'un personnel technique spécialisé.

2.4 Conséquences et risques en cas de non-respect de la notice de service

- Le non-respect de la présente notice de service conduit à la perte des droits à la garantie et aux dommages-intérêts.
- Pour donner quelques exemples, le non-respect peut entraîner les risques suivants :
 - Dommages corporels d'ordre électrique, thermique, mécanique, chimique et explosif
 - Défaillance de fonctions essentielles du produit
 - Défaillance des méthodes d'entretien et de maintenance prescrites
 - Pollution de l'environnement par la fuite de substances dangereuses

2.5 Respect des règles de sécurité

Outre les consignes de sécurité figurant dans la présente notice de service et l'utilisation conforme du produit, les consignes de sécurité suivantes sont à respecter :

- Les règlements de prévention des accidents, consignes de sécurité et d'exploitation
- Les consignes de protection contre les explosions
- Les consignes de sécurité pour la manipulation de matières dangereuses
- Les normes, directives et législation pertinentes

2.6 Instructions de sécurité pour l'exploitant / le personnel de service

- Monter les dispositifs de protection sur le site (p. ex. protection contre les contacts accidentels) pour les composants chauds, froids et mobiles et contrôler leur bon fonctionnement.
- Ne pas enlever ces dispositifs de protection (p. ex. protection contre les contacts accidentels) pendant le fonctionnement.
- Mettre à la disposition du personnel l'équipement de protection individuelle à porter ; contrôler son utilisation.
- Évacuer les fuites (p. ex. à la garniture d'étanchéité d'arbre) de fluides pompés dangereux (p. ex. fluides explosifs, toxiques, chauds) de sorte que ni une personne, ni l'environnement ne soient mis en péril. Respecter les dispositions légales en vigueur.
- Éliminer tout danger lié à l'énergie électrique (pour plus de précisions, consulter les prescriptions spécifiques nationales et/ou du distributeur d'électricité local).
- Si la mise à l'arrêt de la pompe n'entraîne pas une augmentation des risques potentiels, monter un dispositif de commande d'ARRÊT D'URGENCE à proximité immédiate de la pompe / du groupe motopompe lors de l'installation du groupe motopompe.

2.7 Instructions de sécurité pour l'entretien, l'inspection et le montage

- Toute transformation ou modification de la pompe / du groupe motopompe nécessite l'accord préalable du fabricant.
- Utiliser uniquement des pièces d'origine ou des pièces/composants reconnus par le fabricant. L'utilisation de pièces/composants autres que les pièces d'origine peut annuler la responsabilité du fabricant pour les dommages consécutifs.
- L'exploitant doit veiller à ce que tous les travaux de maintenance, d'inspection et de montage soient réalisés par un personnel qualifié, autorisé et habilité ayant préalablement étudié la notice de service.
- Avant d'intervenir sur la pompe / le groupe motopompe, la / le mettre à l'arrêt.

- Par principe, tous les travaux sur le groupe motopompe ne doivent être entrepris que lorsqu'il n'est plus sous tension.
- La pompe/le groupe motopompe doit avoir pris la température ambiante.
- Le corps de pompe doit être vidangé et sans pression.
- Respecter impérativement la procédure de mise à l'arrêt du groupe motopompe décrite dans la notice de service. (⇒ paragraphe 6.3, page 33)
- Décontaminer les pompes véhiculant des fluides nuisibles à la santé. (⇒ paragraphe 7.3, page 38)
- Remonter et remettre en service les dispositifs de protection et de sécurité dès l'issue des travaux. Avant la remise en service, procéder selon les instructions mentionnées pour la mise en service. (⇒ paragraphe 6.1, page 29)

2.8 Valeurs limites de fonctionnement

Ne jamais faire fonctionner la pompe / le groupe motopompe au-delà des limites définies dans la fiche de spécifications et la notice de service.

La sécurité de fonctionnement de la pompe / du groupe motopompe fourni(e) n'est assurée qu'en cas d'utilisation conforme. (⇒ paragraphe 2.2, page 8)

3 Transport / Stockage / Élimination

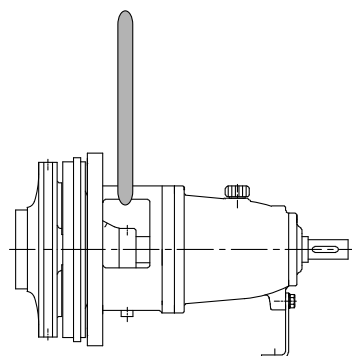
3.1 Contrôle à la réception

1. À la prise en charge de la marchandise, contrôler l'état de chaque unité d'emballage.
2. En cas d'avarie, constater le dommage exact, le documenter et en informer KSB ou le revendeur et la compagnie d'assurance immédiatement par écrit.

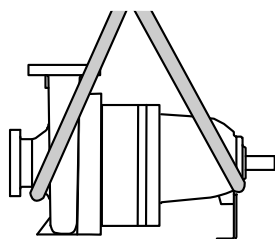
3.2 Transport

	 DANGER Glissement de la pompe / du groupe motopompe hors du dispositif de suspension Danger de mort par chute de pièces ! ▷ Transporter la pompe / le groupe motopompe uniquement dans la position prescrite. ▷ Ne jamais élinguer la pompe / le groupe motopompe au bout d'arbre nu ou à l'anneau de levage du moteur. ▷ Respecter les indications de poids, le centre de gravité et les points d'élingage. ▷ Respecter les règlements de prévention contre les accidents en vigueur sur le lieu d'installation. ▷ Utiliser des accessoires de levage adéquats et autorisés comme, par exemple, des pinces de levage à serrage automatique.
---	---

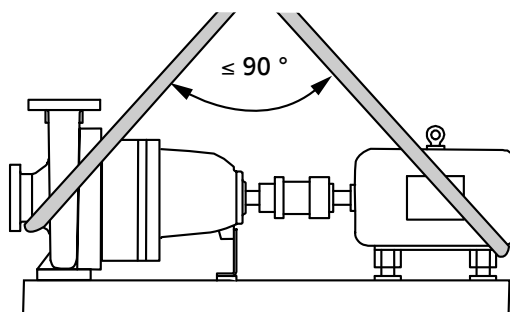
Élinguer et transporter la pompe / le groupe motopompe et le mobile comme illustré.



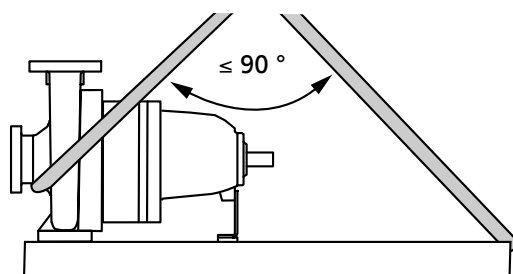
III. 1: Transport du mobile



III. 2: Transport de la pompe



III. 3: Transport du groupe motopompe



III. 4: Transport de la pompe montée sur socle

3.3 Stockage temporaire / Conditionnement

	ATTENTION Dommages dus à la présence d'humidité, de poussières ou d'animaux nuisibles pendant le stockage Corrosion/encrassement de la pompe/du groupe motopompe ! ► Pour un stockage à l'extérieur : recouvrir de manière étanche à l'eau la pompe/le groupe motopompe ou la pompe/le groupe motopompe emballé(e) avec les accessoires.
	ATTENTION Orifices et points de jonction humides, encrassés ou endommagés Fuites ou endommagement de la pompe ! ► Avant le stockage nettoyer, si nécessaire, et obturer les ouvertures et les points de jonction de la pompe.

Si la mise en service intervient longtemps après la livraison, il est recommandé de prendre les mesures suivantes pour le stockage de la pompe / du groupe motopompe :

- Stocker la pompe / le groupe motopompe dans un local sec et protégé à taux d'humidité constant.
- Tourner l'arbre une fois par mois à la main, p. ex. au niveau du ventilateur du moteur.

En cas de stockage conforme à l'intérieur, le matériel est protégé pendant une durée maximale de 12 mois.

Les pompes / groupes motopompes neuves / neufs sont conditionné(e)s en usine à cet effet.

Pour le stockage d'une pompe / d'un groupe motopompe qui a déjà été en service, respecter les mesures à prendre pour la mise hors service.

(⇒ paragraphe 6.3.1, page 33)

3.4 Retour

1. Vidanger la pompe correctement. (⇒ paragraphe 7.3, page 38)
2. Rincer et décontaminer la pompe, en particulier lorsqu'elle a véhiculé des fluides nuisibles, explosifs, chauds ou présentant un autre danger.
3. Si la pompe a véhiculé des fluides dont les résidus deviennent corrosifs au contact de l'humidité de l'air ou s'enflamment au contact de l'oxygène, elle doit être neutralisée et soufflée avec un gaz inerte anhydre pour la sécher.
4. La pompe doit toujours être accompagnée d'une déclaration de non-nocivité remplie.
Indiquer les mesures de protection et de décontamination appliquées.
(⇒ paragraphe 11, page 64)



NOTE

Si nécessaire, il est possible de télécharger une déclaration de non-nocivité sur le site Internet à l'adresse : www.ksb.com/certificate_of_decontamination

3.5 Élimination



⚠ AVERTISSEMENT

Fluides pompés et matières consommables nuisibles à la santé et/ou chauds

Danger pour les personnes et l'environnement !

- ▷ Recueillir et éliminer le fluide de rinçage et, le cas échéant, le fluide résiduel.
- ▷ Si nécessaire, porter un masque et des vêtements de travail de protection.
- ▷ Respecter les dispositions légales en vigueur pour l'évacuation de fluides nuisibles à la santé.

1. Démonter la pompe/le groupe motopompe.
Récupérer les graisses et lubrifiants liquides usés lors du démontage.
2. Trier les matériaux de construction de la pompe, p. ex. :
 - matières métalliques,
 - matières synthétiques,
 - déchets électroniques,
 - graisses et lubrifiants liquides.
3. Les éliminer dans le respect des prescriptions locales ou assurer leur élimination conforme.

4 Description de la pompe / du groupe motopompe

4.1 Description générale

- Pompe à volute pour installations sprinkler suivant VdS CEA 4001

4.2 Information produit selon le règlement n° 1907/2006 (REACH)

Informations selon le règlement européen sur les substances chimiques (CE) n° 1907/2006 (REACH) voir <https://www.ksb.com/en-global/company/corporate-responsibility/reach>.

4.3 Désignation

Exemple : Etanorm FXV 065-040-250 GB 10

Tableau 4: Explication concernant la désignation

Abréviation	Signification	
Etanorm	Gamme	
FXV	Désignation complémentaire	
	F	Pompe à incendie
	X	Version spéciale
	V	Homologué VdS
065	Diamètre nominal de l'orifice d'aspiration [mm]	
040	Diamètre nominal de l'orifice de refoulement [mm]	
250	Diamètre nominal de la roue [mm]	
G	Matériau du corps	
	G	Fonte
	B	Bronze
	S	Fonte à graphite sphéroïdal
B	Matériau de la roue	
	B	Bronze
	C	Acier inoxydable
	O	Acier moulé
10	Garniture d'étanchéité d'arbre, par ex. QXXGG	

4.4 Plaque signalétique

1	KSB	KSB SE & Co. KGaA Johann-Klein-Straße 9 67227 Frankenthal	UK CA	CE
2	KSB Code ETNF 100-080-250 GBVA 10GB309002B			
3	Sprinklerpumpe Typ ETANORM FXV 100-080-250			
4	Fabr.-Nr.	997xxxxxx 000100 01	Jahr	2022
5	Q zul.	3.164,00 l/min	Laufreddurchmesser	269 mm
6	H	94,70 m	max. I _A Direkt	A
7	P _M	90,00 kW	Umschaltstrom Y→Δ	A
8	n _N	2940 1/min	VdS-Anerk.-Nr.	P 4940416
	P _N	12,00 bar		
	Mat. No. 01493872		ZN 3814 - 36 DE	

III. 5: Plaque signalétique (exemple)

1	Code KSB	2	Gamme, taille
3	Numéro de commande KSB, numéro de poste de commande et numéro séquentiel	4	Débit homologué VdS
5	Hauteur manométrique homologuée VdS	6	Puissance de moteur requise pour NPSH de 15 m
7	Vitesse de rotation nominale	8	Pression nominale autorisée
9	Année de construction	10	Diamètre de roue [mm]
11	Courant de démarrage max. ²⁾	12	Courant de commutation ²⁾
13	Numéro d'homologation VdS		

4.5 Conception

Construction

- Pompe à volute
- Installation horizontale
- Construction process
- Monocellulaire

Corps de pompe

- Volute à plan de joint radial
- Volute avec pieds de pompe surmoulés
- Bagues d'usure remplaçables

Forme de roue

- Roue radiale fermée à aubes à double courbure

Étanchéité d'arbre

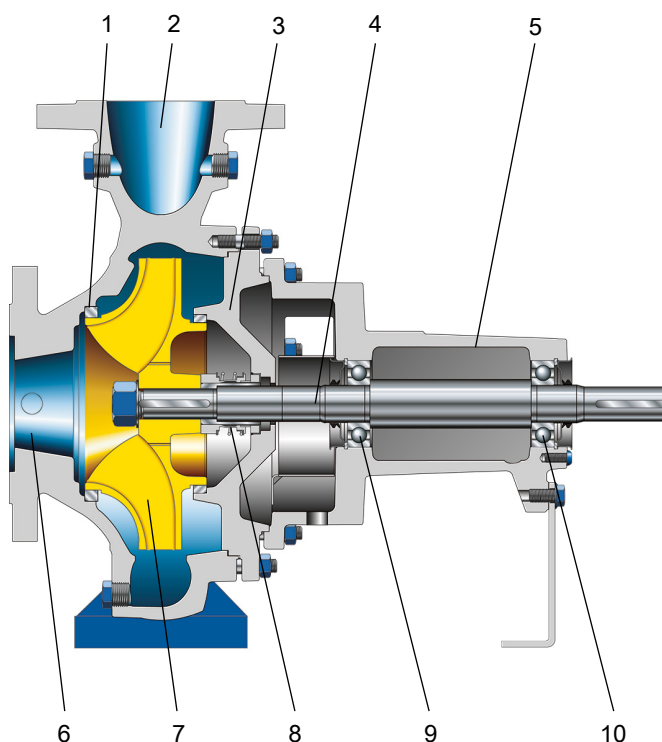
- Garniture de presse-étoupe
- Garniture mécanique simple suivant EN 12756
- Arbre avec chemise d'arbre remplaçable au niveau de la garniture d'étanchéité d'arbre

Paliers

- Roulements à billes à gorges profondes graissés

2 Uniquement pour les groupes motopompes immergés

4.6 Conception et mode de fonctionnement



III. 6: Plan en coupe

1	Jeu d'étranglement	2	Orifice de refoulement
3	Couvercle de corps	4	Arbre
5	Support de palier	6	Orifice d'aspiration
7	Roue	8	Garniture d'étanchéité d'arbre
9	Roulement, côté pompe	10	Roulement, côté entraînement

Conception La pompe est à aspiration axiale et à refoulement radial. L'hydraulique est guidée dans ses propres paliers et reliée au moteur par un accouplement d'arbre.

Mode de fonctionnement Le fluide pompé entre axialement dans la pompe à travers l'orifice d'aspiration (6) puis il est accéléré par la roue en rotation (7) vers l'extérieur. Le profil d'écoulement du corps de pompe transforme l'énergie cinétique du fluide pompé en énergie de pression et le guide dans le refoulement (2) où il quitte la pompe. Le retour du fluide du corps dans l'aspiration est évité par le jeu d'étranglement (1). Au dos de l'hydraulique, l'arbre (4) traverse le couvercle de corps (3) qui délimite la chambre hydraulique. Le passage de l'arbre à travers le couvercle est rendu étanche par la garniture d'étanchéité d'arbre (8). L'arbre est guidé dans les roulements (9 et 10) qui sont supportés par le support de palier (5) relié au corps de pompe et/ou au couvercle de corps.

Étanchéité La pompe est rendue étanche au moyen d'une garniture d'étanchéité d'arbre (garniture mécanique normalisée ou garniture de presse-étoupe).

4.7 Niveau de bruit

Tableau 5: Niveau de pression acoustique surfacique L_{pA} ³⁾

Puissance absorbée nominale P_N [kW]	Pompe		Groupe motopompe	
	1450 t/min [dB]	2900 t/min [dB]	1450 t/min [dB]	2900 t/min [dB]
15	64	66	67	74
18,5	65	67	68	75
22	66	68	69	76
30	67	70	70	77
37	68	71	71	78
45	69	72	73	78
55	70	73	74	79
75	72	75	75	80
90	73	76	76	81
110	74	77	77	81
132	76	78	77	83
160	77	79	78	84
200	78	80	79	84
250	78	-	81	-
345	79	-	82	-
400	80	-	82	-

4.8 Étendue de la fourniture

Selon la version choisie, les composants suivants font partie de la livraison :

- Pompe
- Entraînement
- Socle
- Accouplement
- Protège-accouplement

4.9 Dimensions et poids

Les dimensions et poids sont indiqués sur le plan d'installation / le plan d'encombrement de la pompe / du groupe motopompe.

3 Niveau de pression acoustique surfacique selon ISO 3744 et DIN EN ISO 20361 . Valable dans la plage de fonctionnement de la pompe de $Q/Q_{opt} = 0,8 - 1,1$ et pour un fonctionnement exempt de cavitation. Pour la garantie : cette valeur est majorée de +3 dB pour tenir compte d'une certaine tolérance de mesure et de fabrication.

5 Mise en place / Pose

5.1 Consignes de sécurité

Pour la disposition, le montage et l'exploitation de pompes sprinkler, respecter impérativement les normes et directives de protection incendie suivantes :

- VdS CEA 4001
- CEA 4001
- EN 12845
- NFPA 20

5.2 Contrôle avant la mise en place

Environnement de la pompe

	 AVERTISSEMENT
	Mise en place sur une surface d'installation non consolidée et non portante Dommages corporels et matériels ! ▷ Assurer une résistance à la compression suffisante du béton. Celui-ci doit répondre à la classe C12/15, classe d'exposition XC1 suivant EN 206 . ▷ La surface d'installation doit être horizontale et plane, la prise du béton doit être achevée. ▷ Respecter les poids indiqués.

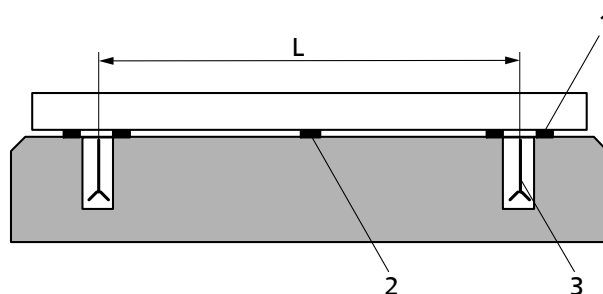
1. Contrôler l'ouvrage.

L'ouvrage doit être préparé conformément aux dimensions figurant dans le plan d'encombrement / d'installation.

5.3 Mise en place du groupe motopompe

Le groupe motopompe doit être mis en place en position horizontale.

5.3.1 Mise en place sur le massif de fondation



III. 7: Pose des cales

L	Écartement entre les boulons d'ancrage	1	Cale
2	Cale intermédiaire pour (L) > 800 mm	3	Boulon d'ancrage

- ✓ Le massif de fondation est suffisamment solide et de la qualité requise.
 - ✓ Les dimensions du massif de fondation sont conformes aux dimensions indiquées sur le plan d'encombrement / d'installation.
1. Poser le groupe motopompe sur le massif de fondation et l'aligner avec un niveau à bulle sur l'arbre et la bride de refoulement.
Écart autorisé : 0,2 mm/m.
 2. Le cas échéant, monter des cales (1) pour compenser les écarts en hauteur.
Répartir les cales de part et d'autre des boulons d'ancrage (3) entre le socle / le châssis de fondation et le massif de fondation.

Si la distance entre les boulons d'ancrage (L) est supérieure à 800 mm, prévoir des cales intermédiaires (2) à mi-distance.

Toutes les cales doivent être posées de niveau.

3. Introduire les boulons d'ancrage (3) dans les trous correspondants.
4. Sceller les boulons d'ancrage (3) avec du béton.
5. Après la prise du béton, aligner le socle commun.
6. Serrer les boulons d'ancrage (3) régulièrement et fortement.

	NOTE Le scellement des socles avec du béton sans retrait est recommandé dans les cas suivants pour optimiser la tranquillité de marche : - Toujours en cas d'application à niveau de vibrations critique - Largeur de socle >400 mm - Socles en fonte grise
	NOTE Après autorisation préalable par le fabricant, le groupe motopompe peut être placé sur des plots antivibratiles pour assurer un fonctionnement silencieux.
	NOTE Il est possible de monter des manchettes anti-vibratiles entre la pompe et les tuyauteries d'aspiration et de refoulement. (Pourvu que les directives de protection incendie le permettent !)

5.4 Tuyauteries

5.4.1 Raccordement des tuyauteries

	⚠ DANGER Dépassement des contraintes autorisées au niveau des orifices de pompe Danger de mort par la fuite de fluide pompé chaud, toxique, corrosif ou inflammable aux points de non-étanchéité ! ▷ La pompe ne doit pas servir de point d'appui aux tuyauteries. ▷ Étayer les tuyauteries juste en amont de la pompe. Les raccorder correctement et sans contraintes. ▷ Respecter les forces et moments autorisés agissant sur les orifices de pompe. ▷ Compenser la dilatation thermique de la tuyauterie par des mesures adéquates.
	ATTENTION Mise à la terre non conforme lors de travaux de soudure sur la tuyauterie Destruction des roulements (effet Pitting) ! ▷ Dans le cas de travaux de soudure électrique, éviter impérativement de raccorder la mise à la terre de l'appareil de soudure sur la pompe ou le socle. ▷ Éviter les courants de retour dans les roulements.
	NOTE Selon le type d'installation et de pompe, il est recommandé de monter des clapets de non-retour et des robinets d'arrêt. Lors du montage, s'assurer que la vidange ou le démontage de la pompe n'est pas entravé.



NOTE

Pour le raccordement de pompes homologuées VdS, respecter les consignes actuelles de VdS CEA 4001.

- ✓ En fonctionnement en aspiration, la tuyauterie d'aspiration / d'alimentation doit monter vers la pompe ; en cas de fonctionnement en charge, elle doit descendre vers la pompe.
 - ✓ En amont de la bride d'aspiration est prévue une distance de stabilisation d'une longueur d'au moins deux fois le diamètre de la bride d'aspiration.
 - ✓ Les diamètres nominaux des tuyauteries sont au moins égaux à ceux des raccords de la pompe.
Pour le diamètre nominal de la tuyauterie d'aspiration, la directive VdS 3003 s'applique. Le montage de dispositifs de non-retour et de vannes d'arrêt est également réglementé par la directive VdS 3003.
 - ✓ Pour éviter des pertes de charge trop élevées, les divergents sont conçus dans le respect des directives de protection incendie.
 - ✓ Les tuyauteries sont étayées juste en amont de la pompe et raccordées sans contrainte.
1. Nettoyer à fond, rincer et souffler à l'air les réservoirs, les tuyauteries et les raccords (notamment si les installations sont neuves).
 2. Retirer les protections des brides d'aspiration et de refoulement avant de raccorder la pompe à la tuyauterie.



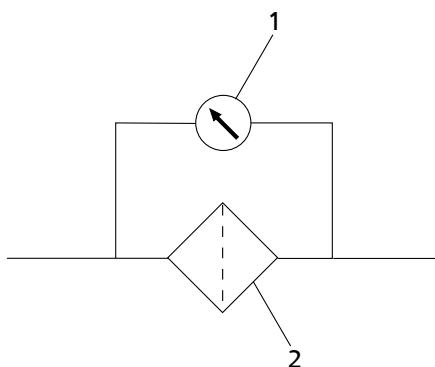
ATTENTION

Gratons de soudure, calamine et autres impuretés dans les tuyauteries

Endommagement de la pompe !

- ▷ Éliminer les salissures de la tuyauterie.
- ▷ Si nécessaire, monter un filtre.
- ▷ Respecter les remarques, voir (⇒ paragraphe 7.2.2.2, page 36) .

3. Vérifier qu'aucuns corps étrangers ne se trouvent à l'intérieur de la pompe et les éliminer si cela est le cas.
4. Si nécessaire, monter un filtre sur la tuyauterie (voir illustration : « Filtre monté sur la tuyauterie »).
Respecter les consignes des directives de protection incendie.



III. 8: Filtre monté sur la tuyauterie

1	Manomètre de pression différentielle	2	Filtre
---	--------------------------------------	---	--------



NOTE

Utiliser une crépine avec un treillis 0,5 mm x 0,25 mm (maillage x diamètre du fil) réalisé en un matériau résistant à la corrosion.
La section du filtre doit correspondre au triple de celle de la tuyauterie.
Les crépines de forme tronconique ont fait leurs preuves.

5. Raccorder les brides de la pompe à la tuyauterie.



ATTENTION

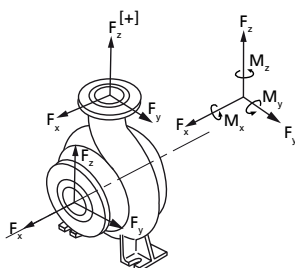
Agents de rinçage et de décapage agressifs

Endommagement de la pompe !

- Le mode et la durée du fonctionnement en nettoyage (rinçage et décapage) dépendent des matériaux utilisés pour le corps et les joints d'étanchéité.

5.4.2 Forces et moments autorisés agissant sur les brides de pompe

Les forces et moments indiqués sont uniquement valables pour des contraintes statiques.
Les valeurs indiquées sont valables pour installation sur socle vissé sur le massif de fondation rigide et plan.



III. 9: Forces et moments agissant sur les orifices de pompe

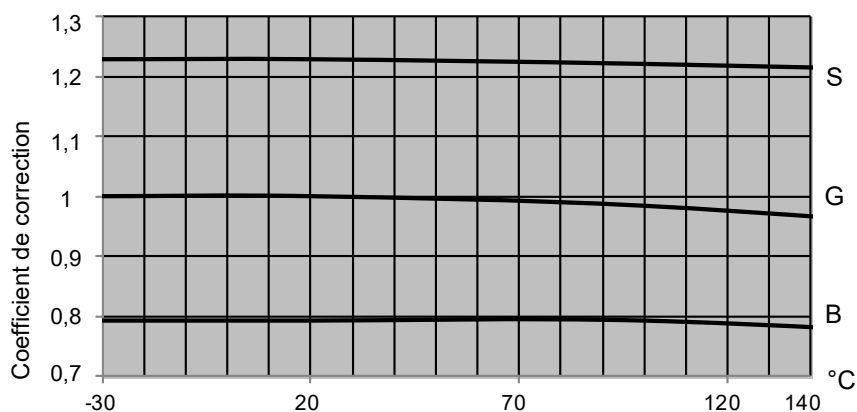
Tableau 6: Forces et moments agissant sur les orifices de pompe, matériau du corps de pompe G (JL1040/A48CL35B) (unités SI)

Taille	Orifice d'aspiration								Orifice de refoulement							
	DN	Fx	Fy	Fz	ΣF	Mx	My	Mz	DN	Fx	Fy	Fz	ΣF	Mx	My	Mz
		[N]	[N]	[N]	[N]	[Nm]	[Nm]	[Nm]		[N]	[N]	[N]	[N]	[Nm]	[Nm]	[Nm]
065-040-250	65	740	650	600	1153	530	390	420	40	400	350	450	696	450	320	370
065-040-315	65	740	650	600	1153	530	390	420	40	400	350	450	696	450	320	370
065-050-200	65	740	650	600	1153	530	390	420	50	530	470	580	916	500	350	400
065-050-250	65	740	650	600	1153	530	390	420	50	530	470	580	916	500	350	400
065-050-315	65	740	650	600	1153	530	390	420	50	530	470	580	916	500	350	400
080-065-200	80	880	790	720	1385	560	400	460	65	650	600	740	1153	530	390	420
080-065-250	80	880	790	720	1385	560	400	460	65	650	600	740	1153	530	390	420
080-065-315	80	880	790	720	1385	560	400	460	65	650	600	740	1153	530	390	420
100-080-200	100	1180	1050	950	1843	620	440	510	80	790	720	880	1385	560	400	460
100-080-250	100	1180	1050	950	1843	620	440	510	80	790	720	880	1385	560	400	460
100-080-315	100	1180	1050	950	1843	620	440	510	80	790	720	880	1385	560	400	460
125-100-200	125	1400	1250	1120	2186	740	530	670	100	1050	950	1180	1843	620	440	510
125-100-315	125	1400	1250	1120	2186	740	530	670	100	1050	950	1180	1843	620	440	510
150-125-250	150	1750	1600	1400	2754	880	610	720	125	1250	1120	1400	2186	740	530	670
150-125-315	150	1750	1600	1400	2754	880	610	720	125	1250	1120	1400	2186	740	530	670
200-150-400	200	2350	2100	1900	3680	1150	800	930	150	1600	1400	1750	2754	880	610	720
250-150-400	250	3340	2980	2700	5227	1780	1260	1460	150	1600	1400	1750	2754	880	610	720
250-200-510	250	3340	2980	2700	5227	1780	1260	1460	200	2100	1900	2350	3600	1150	800	930
300-250-510	300	4000	3580	3220	6260	2420	1720	1980	250	2980	2700	3350	5227	1780	1260	1460

Tableau 7: Forces et moments agissant sur les orifices de pompe, matériau du corps S (EN-GJS-400-15 / A536 GR 60-40-18)

Taille	Orifice d'aspiration								Orifice de refoulement							
	DN	Fx	Fy	Fz	ΣF	Mx	My	Mz	DN	Fx	Fy	Fz	ΣF	Mx	My	Mz
		[N]	[N]	[N]	[N]	[Nm]	[Nm]	[Nm]		[N]	[N]	[N]	[N]	[Nm]	[Nm]	[Nm]
150-080-310	150	2135	1952	1708	3359	1074	744	878	80	964	878	1074	1689	683	488	561
200-100-310.1	200	2867	2562	2318	4490	1403	976	1135	100	1281	1159	1440	2249	756	537	622

Valeurs de correction en fonction du matériau et de la température (voir diagramme ci-dessous) - à appliquer uniquement au tableau 6.



III. 10: Diagramme de correction en fonction du matériau et de la température, pour matériau du corps G (EN-GJL-250/ A48CL35B), S (EN-GJS-400-15/A536 GR 60-40-18) et B (CC480K-GS/B30 C90700)

5.4.3 Raccords auxiliaires

⚠ AVERTISSEMENT

Raccords auxiliaires non utilisés ou non conformes (p. ex. liquide de barrage, liquide de rinçage, etc.)

Risque de blessure en cas de fuite de fluide pompé !

Risque de brûlures !

Dysfonctionnement de la pompe !

- ▷ Respecter la quantité, les dimensions et la position des raccords auxiliaires indiqués dans le plan d'installation ou de tuyauterie ainsi que les informations sur la pompe (si existantes).
- ▷ Utiliser les raccords auxiliaires prévus.

5.5 Capotage / Calorifugeage

ATTENTION

Surchauffe à l'intérieur du support de palier

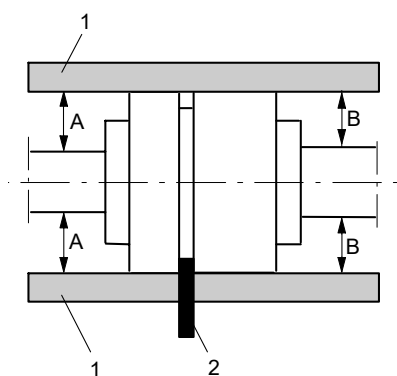
Endommagement des paliers !

- ▷ Le support de palier / la lanterne de palier et le couvercle de corps ne doivent pas être calorifugés.

1311.83/10-FR

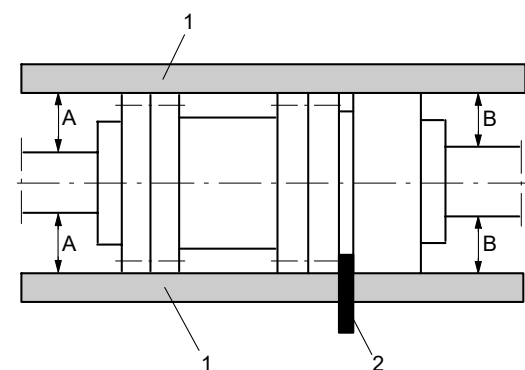
5.6 Contrôle du lignage de l'accouplement

	ATTENTION
	Décalage des arbres de pompe et de moteur Endommagement de la pompe, du moteur et de l'accouplement ! ▷ Contrôler l'accouplement après la mise en place de la pompe et le raccordement de la tuyauterie. ▷ Contrôler l'accouplement même si, à la livraison, les groupes motopompes sont déjà montés sur le socle.



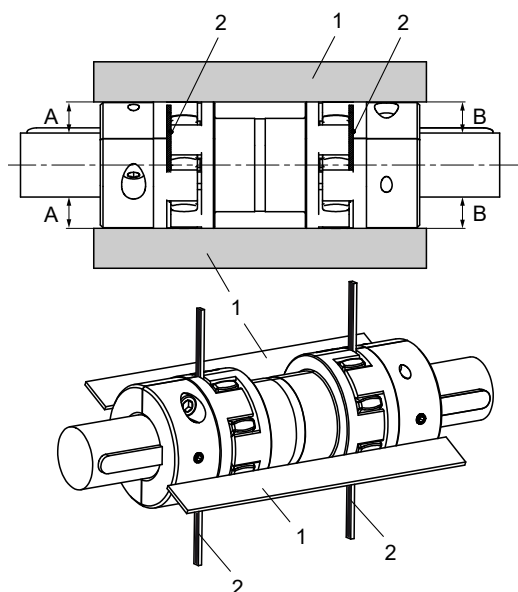
III. 11: Accouplement sans entretoise, contrôle du lignage de l'accouplement

1	Règle	2	Jauge
---	-------	---	-------



III. 12: Accouplement à entretoise, contrôle du lignage de l'accouplement

1	Règle	2	Jauge
---	-------	---	-------



III. 13: Accouplement à double cardan avec entretoise, contrôle du lignage de l'accouplement

1	Règle	2	Jauge
---	-------	---	-------

Tableau 8: Désalignement autorisé lors du lignage des demi-accouplements

Type d'accouplement	Désalignement radial	Désalignement axial
	[mm]	[mm]
Accouplement sans entretoise (⇒ III. 11)	≤ 0,1	≤ 0,1
Accouplement à entretoise (⇒ III. 12)	≤ 0,1	≤ 0,1
Accouplement à double cardan (⇒ III. 13)	≤ 0,5	≤ 0,5

✓ Le protège-accouplement et, si prévue, la protection praticable du protège-accouplement ont été démontés.

1. Desserrer la béquille et la resserrer sans contrainte.
2. Placer la règle sur la périphérie des deux demi-accouplements, parallèlement à l'axe.
3. Tenir la règle à la main sans la bouger et tourner l'accouplement à la main.
L'accouplement est correctement aligné si les distances (A et B) par rapport à l'arbre sont identiques sur toute la périphérie.
Désalignement radial autorisé lors du lignage des demi-accouplements (⇒ Tableau 8) en mode de repos mais aussi à température de service et à la pression d'entrée.
4. Contrôler la distance (valeur voir plan d'installation) entre les demi-accouplements sur toute la périphérie.
L'accouplement est correctement aligné si la distance entre les demi-accouplements est identique sur toute la périphérie.
Désalignement axial autorisé lors du lignage des demi-accouplements (⇒ Tableau 8) en mode de repos mais aussi à température de service et à la pression d'entrée.



⚠ DANGER

Risque d'inflammation par étincelles causées par frottement

Risque d'explosion!

- Choisir le matériau du protège-accouplement de telle sorte que le contact mécanique ne génère pas d'étincelles.

1311.83/10-FR

	 AVERTISSEMENT
	Accouplement tournant sans protège-accouplement Risque de blessure par les arbres en rotation ! ▷ Le groupe motopompe en fonctionnement doit être muni d'un protège-accouplement. - Si, à la demande expresse du client, ce protège-accouplement ne fait pas partie de la fourniture KSB, il doit être fourni par l'exploitant. ▷ Pour le choix du protège-accouplement, respecter les règlements en la matière.

5. Lorsque le lignage est correct, remonter le protège-accouplement et, si prévue, la protection praticable du protège-accouplement.

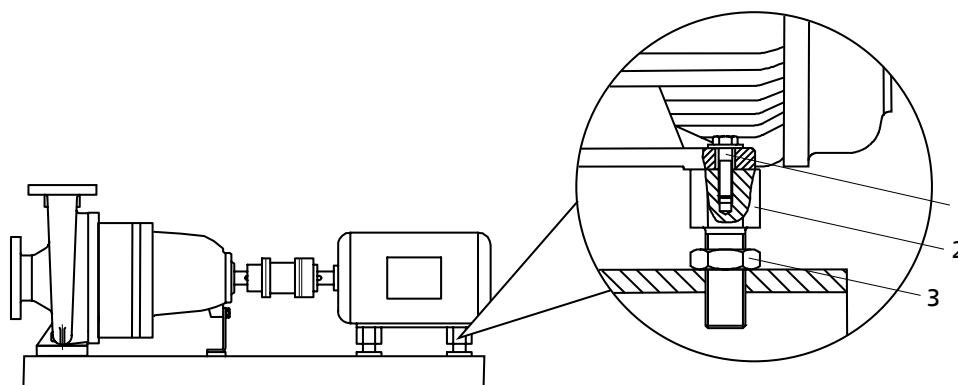
Contrôle du lignage de l'accouplement au laser

En option, le lignage de l'accouplement peut également être contrôlé au laser. Consulter pour cela la documentation du fabricant de l'instrument de mesure.

5.7 Lignage de la pompe et du moteur

Après la mise en place du groupe motopompe et le raccordement des tuyauteries, contrôler le lignage de l'accouplement et, si besoin est, réaligner le groupe motopompe (sur le moteur).

5.7.1 Lignage du groupe motopompe avec des vis de réglage



III. 14: Lignage du groupe motopompe avec des vis de réglage

1	Vis à tête hexagonale	3	Contre-écrou
2	Vis de réglage		

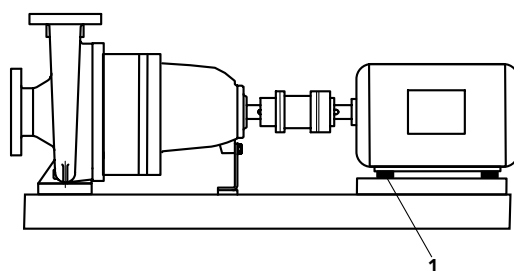
- ✓ Le protège-accouplement et, si prévue, la protection praticable du protège-accouplement ont été démontés.
- 1. Contrôler le lignage de l'accouplement.
- 2. Dévisser les vis à tête hexagonale (1) sur le moteur et les contre-écrous (3) sur le socle.
- 3. Réajuster les vis de réglage (2) à la main ou avec une clé à fourche jusqu'à ce que le lignage de l'accouplement soit correct et que tous les pieds de moteur soient bien en appui.
- 4. Resserrer les vis à tête hexagonale (1) sur le moteur et les contre-écrous (3) sur le socle.
- 5. Contrôler le bon fonctionnement de l'accouplement/l'arbre.
L'accouplement/l'arbre doivent tourner librement à la main.

	! DANGER Danger d'inflammation par étincelles causées par frottement Danger d'explosion! ▷ Choisir le matériau du protège-accouplement de telle sorte que le contact mécanique ne génère pas d'étincelles.
	! AVERTISSEMENT Accouplement tournant sans protège-accouplement Risque de blessure par les arbres en rotation ! ▷ Le groupe motopompe en fonctionnement doit être muni d'un protège-accouplement. - Si, à la demande expresse du client, ce protège-accouplement ne fait pas partie de la fourniture KSB, il doit être fourni par l'exploitant. ▷ Pour le choix du protège-accouplement, respecter les règlements en la matière.

- Remonter le protège-accouplement et, si prévue, la protection praticable du protège-accouplement.
- Contrôler l'écartement entre l'accouplement et le protège-accouplement. L'accouplement et le protège-accouplement ne doivent pas se toucher.

5.7.2 Lignage du groupe motopompe sans vis de réglage

Compenser par des cales les différences de hauteur entre les axes de la pompe et du moteur.



III. 15: Lignage du groupe motopompe sans vis de réglage

1	Cale
---	------

- ✓ Le protège-accouplement et, si prévue, la protection praticable du protège-accouplement ont été démontés.
- Contrôler le lignage de l'accouplement.
 - Dévisser les vis à tête hexagonale sur le moteur.
 - Disposer des cales sous les pieds du moteur jusqu'à ce que la différence de hauteur des axes soit compensée.
 - Resserrer les vis à tête hexagonale.
 - Contrôler le bon fonctionnement de l'accouplement/l'arbre. L'accouplement/l'arbre doivent tourner librement à la main.

	! DANGER Danger d'inflammation par étincelles causées par frottement Danger d'explosion! ▷ Choisir le matériau du protège-accouplement de telle sorte que le contact mécanique ne génère pas d'étincelles.
---	--

	⚠ AVERTISSEMENT
	Accouplement tournant sans protège-accouplement Risque de blessure par les arbres en rotation ! ▷ Le groupe motopompe en fonctionnement doit être muni d'un protège-accouplement. - Si, à la demande expresse du client, ce protège-accouplement ne fait pas partie de la fourniture KSB, il doit être fourni par l'exploitant. ▷ Pour le choix du protège-accouplement, respecter les règlements en la matière.

6. Remonter le protège-accouplement et, si prévue, la protection praticable du protège-accouplement.
7. Contrôler l'écartement entre l'accouplement et le protège-accouplement. L'accouplement et le protège-accouplement ne doivent pas se toucher.

5.8 Raccordement électrique

	⚠ DANGER
	Travaux de raccordement électrique réalisés par un personnel non qualifié Danger de mort par choc électrique ! ▷ Le raccordement électrique doit être réalisé par un électricien qualifié et habilité. ▷ Respecter la norme IEC 60364 .

	⚠ AVERTISSEMENT
	Raccordement non conforme au réseau d'alimentation Endommagement du réseau électrique, court-circuit ! ▷ Respecter les conditions de raccordement établies par les compagnies d'électricité locales.

	NOTE
	L'installation d'un dispositif de protection du moteur est recommandée. Mais celui-ci ne doit pas entraîner la mise à l'arrêt du groupe motopompe, il sert uniquement de moyen de signalisation.

	NOTE
	Conformément à la norme CEI 60034-8, le sens de rotation des moteurs triphasés est toujours à droite (vu sur le bout d'arbre de moteur). Le sens de rotation de la pompe est indiqué par la flèche sur la pompe.

1. Comparer la tension de réseau avec les indications figurant sur la plaque signalétique.
2. Choisir le couplage adéquat.
3. Régler le sens de rotation du moteur sur celui de la pompe.
4. Respecter la documentation du fabricant fournie avec le moteur.

5.9 Contrôle du sens de rotation

	⚠ AVERTISSEMENT Mains dans le corps de pompe Risque de blessures, endommagement de la pompe ! ▸ Ne jamais introduire les mains ou des objets dans la pompe tant que le raccordement électrique du groupe motopompe n'a pas été débranché et que celui-ci n'est pas protégé contre toute remise en marche.
	ATTENTION Mauvais sens de rotation en cas de garnitures mécaniques n'acceptant qu'un seul sens de rotation Détérioration de la garniture mécanique et fuite de fluide ! ▸ Désaccoupler la pompe avant de contrôler le sens de rotation.
	ATTENTION Mauvais sens de rotation de l'entraînement et de la pompe Endommagement de la pompe ! ▸ Respecter la flèche du sens de rotation sur la pompe. ▸ Contrôler le sens de rotation. Si nécessaire, contrôler le raccordement électrique et corriger le sens de rotation.

Le sens de rotation correct du moteur et de la pompe est le sens horaire (vu du côté moteur).

1. Mettre le moteur brièvement en marche et observer le sens de rotation du moteur.
2. Contrôler le sens de rotation.
Le sens de rotation du moteur doit correspondre à la flèche sur la pompe.
3. En cas de sens de rotation incorrect, contrôler le branchement électrique du moteur et éventuellement l'armoire électrique.

6 Mise en service / Mise hors service

6.1 Mise en service

6.1.1 Conditions préalables à la mise en service

Avant la mise en service, s'assurer que les points suivants sont respectés :

- Le raccordement mécanique du groupe motopompe est correct.
- Le groupe motopompe et tous les dispositifs de protection sont raccordés électriquement conformément aux instructions.
- La pompe est remplie de fluide pompé et purgée.
- Le sens de rotation a été contrôlé.
- Tous les raccords auxiliaires sont raccordés et opérationnels.
- Les lubrifiants ont été contrôlés.
- Les mesures de remise en service ont été effectuées après une période d'arrêt prolongée de la pompe / du groupe motopompe. (⇒ paragraphe 6.4, page 33)

6.1.2 Remplissage et purge de la pompe

	ATTENTION Défaillance de la garniture d'étanchéité d'arbre par lubrification insuffisante Endommagement de la pompe ! ▷ Avant le démarrage de la pompe, purger la pompe et la tuyauterie d'aspiration et les remplir de fluide pompé.
---	---

1. Purger la pompe et la tuyauterie d'aspiration et les remplir de fluide pompé.
2. La purge d'air peut être réalisée à travers l'orifice 6D (voir le plan de raccordement).
3. Ouvrir en grand la vanne d'aspiration.

6.1.3 Contrôle final

1. Enlever le protège-accouplement et, si prévue, la protection praticable.
2. Contrôler le lignage de l'accouplement et, si nécessaire, réaligner.
(⇒ paragraphe 5.6, page 23)
3. Contrôler le bon fonctionnement de l'accouplement/l'arbre.
L'accouplement/l'arbre doivent tourner librement à la main.
4. Remonter le protège-accouplement et, si prévue, la protection praticable du protège-accouplement.
5. Contrôler l'écartement entre l'accouplement et le protège-accouplement.
L'accouplement et le protège-accouplement ne doivent pas se toucher.

6.1.4 Démarrage pour essai de fonctionnement

	⚠ AVERTISSEMENT Dépassement des températures et pressions limites autorisées causé par des tuyauteries d'aspiration et/ou de refoulement fermées Risque de blessures en cas de fuite de fluide pompé ! ▷ Ne jamais faire fonctionner la pompe avec vannes d'aspiration et/ou de refoulement fermées. ▷ Démarrer le groupe motopompe avec vanne de refoulement partiellement ou entièrement ouverte.
---	--

1. Régler le commutateur de sélection sur l'armoire de commande sur « manuel ».

2. Enclencher le moteur.
3. Ouvrir la vanne d'arrêt sur la tuyauterie d'essai.

6.1.5 Contrôle de la garniture d'étanchéité d'arbre

Les garnitures d'étanchéité d'arbre sont livrées montées.

Respecter les instructions de démontage (⇒ paragraphe 7.4.6, page 40) ou de montage (⇒ paragraphe 7.5.3, page 44) .

Garniture mécanique Pendant le fonctionnement, la garniture mécanique présente des fuites très faibles ou imperceptibles (vapeur).
Les garnitures mécaniques sont sans entretien.

Garniture de presse-étoupe En fonctionnement, la garniture de presse-étoupe doit goutter légèrement.
(env. 20 gouttes par minute)

	ATTENTION Fuite trop élevée ou inexistante de la garniture de presse-étoupe Endommagement de la pompe ! ▷ Fuite trop élevée - resserrer le fouloir de presse-étoupe jusqu'à ce que le taux de fuite soit correct. ▷ Absence de fuite - arrêter sans délai le groupe motopompe.
---	--

Réglage du taux de fuite

- Avant la mise en service**
1. Serrer légèrement à la main les écrous du fouloir de presse-étoupe.
 2. Contrôler la position de montage perpendiculaire et centrée du fouloir de presse-étoupe au moyen d'une jauge d'épaisseur.
- ⇒ Après le remplissage de la pompe, une fuite doit se produire.

	⚠ AVERTISSEMENT Pièces tournantes sans protection Danger de blessures ! ▷ Ne pas toucher les pièces tournantes. ▷ Lorsque le groupe motopompe est en marche, les travaux sont à effectuer avec la plus grande précaution. ▷ Porter un équipement de protection approprié.
---	--

Après 5 minutes de fonctionnement Le taux de fuite peut être réduit.

1. Serrer les écrous du fouloir de presse-étoupe d'un 1/6 de tour.
2. Surveiller le taux de fuite pendant 5 minutes.

Fuite trop élevée :

répéter les opérations 1 et 2 jusqu'à ce que la valeur minimum soit atteinte.

Fuite trop faible :

desserrer légèrement les écrous du fouloir de presse-étoupe.

Sans fuite :

arrêter immédiatement le groupe motopompe.

Desserrer le fouloir de presse-étoupe et répéter la mise en service.

Contrôler le taux de fuite

Après le réglage, surveiller le taux de fuite à température maximale du fluide pompé pendant au moins 2 heures.

À pression minimum du fluide pompé, contrôler au niveau de la garniture de presse-étoupe si le taux de fuite est suffisant.

6.1.6 Arrêt après la marche d'essai

1. Fermer la vanne d'arrêt sur la tuyauterie d'essai.
2. Arrêter le moteur.
Veiller à un arrêt lent et régulier sans freinage anormal.
3. Mettre le commutateur de sélection sur « automatique ».

6.2 Limites d'application

	⚠ AVERTISSEMENT
	Dépassement des pressions et températures limites Risque de blessure en cas de fuite de fluide pompé ! ▷ Respecter la plage de fonctionnement indiquée dans la documentation. ▷ Éviter un fonctionnement vanne fermée prolongé de la pompe. ▷ Sans autorisation écrite du constructeur, ne jamais faire fonctionner la pompe à des températures supérieures à celles indiquées dans la fiche de spécifications et/ou sur la plaque signalétique.

6.2.1 Température ambiante

	ATTENTION
	Fonctionnement à une température ambiante non autorisée Endommagement de la pompe / du groupe motopompe ! ▷ Respecter les valeurs limites de températures ambiantes autorisées.

En fonctionnement, respecter les paramètres et valeurs suivants :

Tableau 9: Températures ambiantes autorisées

Température ambiante autorisée	Valeur
Maximum	50 °C ⁴⁾
Minimum	Voir fiche de spécifications

6.2.2 Fréquence de démarrages

	ATTENTION
	Redémarrage lorsque le moteur est en train de ralentir Endommagement de la pompe / du groupe motopompe ! ▷ Redémarrer le groupe motopompe uniquement après l'arrêt total du rotor de pompe.

En règle générale, la fréquence de démarrages dépend de la montée en température max. autorisée du moteur. Elle dépend dans une large mesure des réserves de puissance du moteur en fonctionnement en régime permanent et des conditions de démarrage (démarrage direct, étoile-triangle, moments d'inertie, etc.). Si les démarrages sont répartis régulièrement sur la période indiquée, les valeurs suivantes servent de référence pour le démarrage avec vanne de refoulement partiellement ouverte. Ne pas dépasser 6 démarrages par heure (h).

⁴ Température ambiante supérieure possible dans certains cas, voir la fiche de spécifications et la plaque signalétique.

6.2.3 Fluide pompé

6.2.3.1 Débit

Tableau 10: Débit

Plage de température (t)	Débit minimum	Débit maximum
4 à 40 °C	2 % ou 5 % de $Q_{aut.}^{5)}$	Voir courbes hydrauliques

La formule ci-dessous permet de calculer si un échauffement supplémentaire peut entraîner une montée inadmissible de la température à la surface de la pompe.

$$T_O = T_f + \Delta \vartheta$$

$$\Delta \vartheta = \frac{g \times H}{c \times \eta} \times (1 - \eta)$$

Tableau 11: Légende

Symbole	Signification	Unité
c	Capacité calorifique spécifique	J/kg K
g	Accélération de la pesanteur	m/s ²
H	Hauteur manométrique de la pompe	m
T _f	Température du fluide pompé	°C
T _O	Température à la surface du corps de pompe	°C
η	Rendement de la pompe au point de fonctionnement	-
$\Delta \vartheta$	Température différentielle	K

6.2.3.2 Densité du fluide pompé

	ATTENTION
	Dépassement de la densité autorisée du fluide pompé Surcharge du moteur ! ▸ Respecter les valeurs de densité indiquées dans la fiche de spécifications. ▸ Prévoir une réserve de puissance suffisante du moteur.

La puissance absorbée par le groupe motopompe change proportionnellement à la densité du fluide pompé.

6.2.3.3 Fluides pompés abrasifs

La teneur en substances solides ne doit pas dépasser la valeur indiquée dans la fiche de spécifications.

Le transport de fluides contenant des substances abrasives entraîne, en règle générale, une usure plus importante de l'hydraulique et de la garniture d'étanchéité d'arbre. Réduire les intervalles d'inspection.

Respecter les consignes sur la qualité de l'eau du standard VdS CEA 4001 et des autres directives de protection incendie.

6.3 Mise hors service / Stockage / Conditionnement

6.3.1 Mesures à prendre pour la mise hors service

La pompe / le groupe motopompe reste monté sur la tuyauterie

- ✓ Une alimentation suffisante en liquide est assurée pour la mise en service périodique (dégommage) de la pompe.
- 1. Dans le cas d'un arrêt prolongé du groupe motopompe, le mettre en route pendant environ cinq minutes à intervalles réguliers (un mois à trois mois).
 - ⇒ Évite la formation de dépôts à l'intérieur de la pompe et dans la zone d'aspiration.

La pompe/le groupe motopompe est démonté(e) et stocké(e)

- ✓ La pompe a été vidangée correctement (⇒ paragraphe 7.3, page 38)
- ✓ Les consignes de sécurité pour le démontage de la pompe ont été respectées. (⇒ paragraphe 7.4.1, page 38)
- ✓ Le stockage de la pompe se fait en fonction de la température ambiante admissible.
 1. Asperger l'intérieur du corps de pompe, en particulier la zone du jeu hydraulique de roue, avec un agent de conservation.
 2. Appliquer l'agent de conservation par pulvérisation à travers les orifices d'aspiration et de refoulement.
Il est recommandé d'obturer les orifices par la suite (p. ex. avec des capuchons en matière synthétique ou similaire).
 3. Afin de protéger les pièces et surfaces non peintes de la pompe contre la corrosion, les enduire d'huile ou de graisse (huile et graisse sans silicone, de qualité alimentaire, si nécessaire).
Respecter les informations complémentaires relatives au conditionnement. (⇒ paragraphe 3.3, page 12)

Pour un stockage temporaire, conditionner seulement les composants en contact avec le fluide pompé fabriqués dans des matériaux faiblement alliés. On peut utiliser des agents de conditionnement du commerce. Pour les appliquer ou enlever, respecter les instructions du fabricant.

6.4 Remise en service

Lors de la remise en service, respecter les consignes de mise en service et les limites d'application. (⇒ paragraphe 6.1, page 29)

Avant la remise en service de la pompe/du groupe motopompe, effectuer également les travaux d'entretien et de maintenance. (⇒ paragraphe 7, page 34)

	⚠ AVERTISSEMENT
	Dispositifs de sécurité non montés Risque de blessures par les composants mobiles ou la fuite de fluide pompé ! ▷ Remonter et remettre en service correctement tous les dispositifs de protection et de sécurité dès la fin des travaux.
	NOTE
	Renouveler les élastomères si la période d'arrêt a été supérieure à un an.

7 Maintenance / Réparations

7.1 Consignes de sécurité

	ATTENTION
	Groupe motopompe mal entretenu Endommagement du groupe motopompe ! ▸ Procéder à une maintenance régulière du groupe motopompe. ▸ Élaborer un plan d'entretien qui attache une importance particulière aux lubrifiants, à la garniture d'étanchéité d'arbre et à l'accouplement.

L'exploitant doit veiller à ce que tous les travaux de maintenance, d'inspection et de montage soient exécutés par un personnel qualifié, autorisé et habilité ayant préalablement étudié la notice de service.

	⚠ AVERTISSEMENT
	Démarrage intempestif du groupe motopompe Risque de blessure par les composants mobiles et des courants de choc ! ▸ Sécuriser le groupe motopompe contre tout démarrage intempestif. ▸ Entreprendre les travaux sur le groupe motopompe uniquement après son débranchement du réseau électrique.

	⚠ AVERTISSEMENT
	Stabilité insuffisante Risque de se coincer les mains et les pieds ! ▸ Pendant le montage et le démontage, sécuriser la pompe / le groupe motopompe / les composants de pompe pour les empêcher de basculer.

La mise en place d'un plan d'entretien permet d'éviter des réparations coûteuses tout en minimisant les travaux d'entretien, et d'obtenir un fonctionnement correct et fiable de la pompe, du groupe motopompe et des composants de pompe.

	NOTE
	Le Service KSB ou les ateliers agréés sont à votre disposition pour tous les travaux d'entretien, de maintenance et de montage. Pour les coordonnées, voir le cahier d'adresses « Adresses » ci-joint ou consulter notre site Internet « https://www.ksb.com/en-global/contact ».

Ne jamais forcer lors du démontage et du montage du groupe motopompe.

7.2 Maintenance / Inspection

7.2.1 Surveillance en service

	ATTENTION
	Surtempératures entraînées par des paliers surchauffés ou des joints de palier défectueux Endommagement du groupe motopompe ! ▸ Contrôler régulièrement le niveau du lubrifiant. ▸ Contrôler régulièrement le bruit de marche des roulements.

	ATTENTION Usure accélérée causée par la marche à sec Endommagement du groupe motopompe ! ▸ Ne jamais faire fonctionner un groupe motopompe à sec. ▸ Ne jamais fermer la vanne d'aspiration et/ou d'alimentation pendant le fonctionnement de la pompe.
	ATTENTION Dépassement de la température autorisée du fluide pompé Endommagement de la pompe ! ▸ Un fonctionnement vanne fermée prolongé n'est pas autorisé (échauffement du fluide pompé). ▸ Respecter les températures indiquées dans la fiche de spécifications et le paragraphe « Limites d'application ».

Respecter ou contrôler les points suivants pendant le fonctionnement :

- La marche de la pompe doit toujours être régulière et exempte de vibrations.
- Contrôler la garniture d'étanchéité d'arbre.
- Contrôler l'étanchéité des joints statiques.
- Contrôler le bruit de marche des roulements.
Des vibrations, du bruit et une puissance absorbée trop élevée dans des conditions d'exploitation inchangées sont les signes d'usure des paliers.
- Surveiller le bon fonctionnement des raccords auxiliaires existants.
- Surveiller la température des paliers.
La température des paliers ne doit pas dépasser 90 °C (mesurée à l'extérieur sur le support de palier).

	ATTENTION Fonctionnement à une température de palier non autorisée Endommagement de la pompe ! ▸ La température de palier mesurée à l'extérieur du support de palier ne doit pas dépasser 90 °C.
	NOTE À la première mise en service, des températures élevées peuvent se présenter au niveau des roulements graissés. Elles sont dues à la phase de rodage. La température définitive n'est atteinte qu'après un certain temps de fonctionnement (jusqu'à 48 h en fonction des conditions).

Marche non réglementaire de la pompe

Dans le cas d'une marche non réglementaire de la pompe (démarrage de la pompe causée par une fausse alarme sans débit d'eau-incendie), la pompe est en mesure de marcher 48 heures au maximum. Le fonctionnement irréprochable d'une conduite d'urgence doit être assuré ; cette conduite est parcourue par un débit minimum assurant l'évacuation de chaleur inadmissible.

Après une marche non réglementaire prolongée, il est absolument nécessaire de démonter la pompe et de contrôler si elle est usée ou a subi des dommages ; le cas échéant, remplacer les composants usés / endommagés.

7.2.2 Travaux d'inspection

	ATTENTION
	Surtempératures causées par frottement, choc ou étincelles par frottement Endommagement du groupe motopompe ! ▸ Contrôler régulièrement le protège-accouplement, les composants en matière synthétique et tous les autres recouvrements des parties tournantes pour détecter des déformations et pour vérifier si l'écartement par rapport aux composants en rotation est suffisant.

7.2.2.1 Contrôle de l'accouplement

Contrôler les éléments élastiques de l'accouplement. Renouveler à temps les éléments usés et vérifier l'alignement.

7.2.2.2 Nettoyage du filtre

	ATTENTION
	Pression d'aspiration insuffisante en cas de filtre obstrué sur la tuyauterie d'aspiration Endommagement de la pompe ! ▸ Surveiller le degré d'encrassement du filtre par des mesures adéquates (p. ex. manomètre différentiel). ▸ Nettoyer le filtre à intervalles appropriés.

7.2.3 Lubrification et renouvellement du lubrifiant des roulements

	ATTENTION
	Surtempératures entraînées par des paliers surchauffés ou des joints de palier défectueux Endommagement du groupe motopompe ! ▸ Contrôler régulièrement l'état du lubrifiant.

7.2.3.1 Lubrification à la graisse

À la livraison, les roulements sont graissés avec une graisse haute qualité à base de savon au lithium.

7.2.3.1.1 Fréquence de renouvellement

Dans des conditions de fonctionnement normales, le remplissage est suffisant pour 15 000 heures de fonctionnement ou 2 ans. Dans des conditions de fonctionnement défavorables (température ambiante élevée, humidité de l'air élevée, ambiance poussiéreuse, atmosphère industrielle agressive etc.) rapprocher les intervalles d'inspection et, le cas échéant, nettoyer et regraisser les paliers.

7.2.3.1.2 Qualité de la graisse

Caractéristiques des graisses optimales pour roulements

Tableau 12: Qualité de la graisse selon DIN 51825

Savon de base	Classe NLGI	Pénétration travaillée à 25° C mm/10	Point de goutte
Lithium	2 à 3	220-295	≥ 175 °C

- Exempte de résines et d'acides
- Ne se casse pas
- Protège contre la corrosion

Si nécessaire, les roulements peuvent être lubrifiés de graisses à base d'autres savons. Enlever soigneusement la graisse usée et laver les roulements.

7.2.3.1.3 Quantité de graisse

Tableau 13: Quantité de graisse pour roulements à billes radiaux DIN 625 lubrifiés à la graisse

Taille	Code	Quantité de graisse par palier
		[g]
065-040-250	6305 2Z C3	5
065-040-315	6310 2Z C3	12
065-050-250	6305 2Z C3	5
065-050-200	6305 2Z C3	5
065-050-315	6310 2Z C3	12
080-065-200	6305 2Z C3	5
080-065-250	6307 2Z C3	10
080-065-315	6312 2Z C3	20
100-080-200	6307 2Z C3	10
100-080-250	6307 2Z C3	10
100-080-315	6312 2Z C3	20
150-080-310	6311 2Z C3	15
125-100-200	6307 2Z C3	10
125-100-315	6312 2Z C3	20
200-100-310.1	6311 2Z C3	15
150-125-250	6312 2Z C3	10
150-125-315	6311 2Z C3	15
200-150-400	6311 2Z C3	15
250-150-400	6312 2Z C3	20
250-200-510	6313 2Z C3	35
300-250-510	6317 2Z C3	70

7.2.3.1.4 Renouvellement de la graisse

	ATTENTION
	Mélange de graisses à base de différents savons Changement des propriétés de lubrification ! ▷ Nettoyer à fond les paliers. ▷ Adapter la fréquence de regraissage aux graisses utilisées.

✓ Avant de renouveler la graisse, démonter la pompe.

1. Enlever les flasques situés à l'extérieur des roulements avec un outil approprié ; les éliminer.
2. Remplir les cavités des roulements de lubrifiant uniquement à moitié.

Les roulements sans flasques extérieurs peuvent être réutilisés (version Z C3).

7.3 Vidange / Nettoyage

	⚠ AVERTISSEMENT
	Fluides pompés et matières consommables nuisibles à la santé et/ou chauds Danger pour les personnes et l'environnement ! ▷ Recueillir et éliminer le fluide de rinçage et, le cas échéant, le fluide résiduel. ▷ Si nécessaire, porter un masque et des vêtements de travail de protection. ▷ Respecter les dispositions légales en vigueur pour l'évacuation de fluides nuisibles à la santé.

1. Vidanger le fluide pompé à travers l'orifice 6B (voir plan de raccordement).
2. Rincer la pompe lorsqu'elle a véhiculé des fluides nuisibles, explosifs, brûlants ou présentant un autre danger.
Le rinçage et le nettoyage sont obligatoires avant le transport à l'atelier. De plus, la pompe doit être accompagnée de son certificat de non-nocivité.
(⇒ paragraphe 11, page 64)

7.4 Démontage du groupe motopompe

7.4.1 Généralités / Consignes de sécurité

	⚠ DANGER
	Travaux sur la pompe / le groupe motopompe sans préparation adéquate Danger de blessure ! ▷ Arrêter le groupe motopompe correctement. ▷ Fermer les vannes d'aspiration et de refoulement. ▷ Vidanger la pompe et faire chuter la pression à l'intérieur de celle-ci. (⇒ paragraphe 7.3, page 38) ▷ Fermer les raccords auxiliaires, si prévus. ▷ Laisser refroidir le groupe motopompe à la température ambiante.
	⚠ AVERTISSEMENT
	Interventions sur la pompe / le groupe motopompe par un personnel n'ayant pas la qualification requise. Risque de blessure ! ▷ Les travaux de réparation et de maintenance doivent être effectués par un personnel spécialement formé.
	⚠ AVERTISSEMENT
	Surface chaude Risque de blessures ! ▷ Laisser refroidir le groupe motopompe à la température ambiante.

	⚠ AVERTISSEMENT Levage / déplacement non conforme de sous-ensembles ou de composants lourds Dommages corporels et matériels ! ► Pour le déplacement de sous-ensembles ou de composants lourds, utiliser des moyens de transport, engins de levage et élingues appropriés.
---	---

Respecter systématiquement les consignes de sécurité et les instructions.

Lors de travaux sur le moteur, respecter les instructions du fabricant du moteur.

Pour le démontage et le montage, consulter les vues éclatées et/ou le plan d'ensemble.
(⇒ paragraphe 9.1, page 55)

Notre Service après-vente se tient à votre disposition en cas d'incidents.

	NOTE Le Service KSB ou les ateliers agréés sont à votre disposition pour tous les travaux d'entretien, de maintenance et de montage. Pour les coordonnées, voir le cahier d'adresses « Adresses » ci-joint ou consulter notre site Internet « https://www.ksb.com/en-global/contact ».
---	--

	NOTE Après une période de fonctionnement prolongée, il est possible qu'il soit difficile de retirer les différentes pièces de l'arbre. Dans ce cas, utiliser un dégrip'oil de marque connue ou, si possible, un dispositif d'extraction approprié.
---	--

7.4.2 Préparation du groupe motopompe

1. Couper l'alimentation électrique et consigner l'installation.
2. Démonter les raccords auxiliaires existants.
3. Démonter le protège-accouplement.
4. Démonter l'entretoise de l'accouplement, si prévue.

7.4.3 Dépose du moteur

	NOTE Dans le cas de groupes motopompes avec entretoise, le moteur peut rester vissé sur le socle lors du démontage du mobile.
---	---

	⚠ AVERTISSEMENT Basculement du moteur Risque de se coincer les mains et les pieds ! ► Suspendre ou étayer le moteur.
---	--

1. Débrancher le moteur.
2. Dévisser les vis de fixation du moteur sur le socle.
3. Désaccoupler le moteur et la pompe en déplaçant le moteur.

7.4.4 Démontage du mobile

- ✓ Les opérations et instructions (⇒ paragraphe 7.4.1, page 38) à (⇒ paragraphe 7.4.3, page 39) ont été réalisées et respectées.
- ✓ Dans la version sans accouplement à entretoise, le moteur est démonté.



⚠ AVERTISSEMENT

Basculement du mobile

Risque de se coincer les mains et les pieds !

- ▷ Suspendre ou étayer le côté pompe du support de palier.

1. Si nécessaire, s'assurer que le support de palier 330 ne bascule pas, en l'étayant ou en le suspendant, par exemple.
2. Désolidariser la béquille 183 du socle.
3. Dévisser l'écrou 920.01 sur la volute.
4. Dégager le mobile de son siège dans la volute en utilisant les vis d'extraction 901.30 (pour couvercle de corps vissé) ou 901.31 (pour couvercle de corps pincé) et retirer le mobile de la volute.
5. Enlever et éliminer le joint plat 400.10 ou 411.10.
6. Déposer le mobile dans un endroit propre et plan.

7.4.5 Démontage de la roue

- ✓ Les opérations et instructions (⇒ paragraphe 7.4.1, page 38) à (⇒ paragraphe 7.4.4, page 39) ont été réalisées et respectées.
 - ✓ Le mobile se trouve dans un endroit de montage propre et plan.
1. Dévisser l'écrou de roue 920.95 ou 922. Le filetage est à droite.
 2. **Version avec écrou de roue 922** : enlever et éliminer le joint d'étanchéité 411.31.
Version avec écrou de roue 920.95 : retirer la rondelle frein en deux parties 930.95.
Uniquement pour les tailles 250-200-510 et 300-250-510 : retirer la rondelle frein en deux parties 930.95 et la rondelle 550.95.
 3. Enlever la roue 230 avec un dispositif d'extraction.
 4. Déposer la roue 230 dans un endroit propre et plan.
 5. Enlever les clavettes 940.01 et, si prévue, 940.09 de l'arbre 210.

7.4.6 Démontage de la garniture d'étanchéité d'arbre

7.4.6.1 Démontage de la garniture mécanique simple

- ✓ Les opérations et instructions (⇒ paragraphe 7.4.1, page 38) à (⇒ paragraphe 7.4.5, page 40) ont été réalisées et respectées.
 - ✓ Le mobile a été déposé dans un endroit de montage propre et plan.
1. Enlever la partie tournante de la garniture mécanique (grain) de la chemise d'arbre 523.
 2. Dévisser les écrous 920.15, si prévus, sur le couvercle de corps 161.
 3. **Version avec couvercle de corps pincé** : dévisser les vis à tête hexagonale 901.98 ; enlever les tôles de protection 81-92.01 et 81-92.02 avec les vis à tête hexagonale 901.98 et les rondelles de sécurité 554.98. Démonter le couvercle de corps 161 du support de palier 330.
Version avec couvercle de corps vissé : démonter le couvercle de corps 161 du support de palier 330 à l'aide des vis d'extraction 901.31.
 4. Retirer la partie fixe de la garniture mécanique (contre-grain) du couvercle de corps 161.
 5. Retirer la chemise d'arbre 523 de l'arbre 210.
 6. Enlever et éliminer le joint plat 400.75.

7.4.6.2 Démontage de la garniture de presse-étoupe

- ✓ Les opérations et instructions (⇒ paragraphe 7.4.1, page 38) à (⇒ paragraphe 7.4.5, page 40) ont été réalisées et respectées.
- ✓ Le mobile a été déposé dans un endroit de montage propre et plan.
 1. Dévisser les écrous 920.02 sur le fouloir de presse-étoupe et desserrer le fouloir de presse-étoupe 452.
 2. Dévisser les écrous 920.15, si prévus, sur le couvercle de corps 161.
 3. **Version avec couvercle de corps pincé** : dévisser les vis à tête hexagonale 901.98 ; enlever les tôles de protection 81-92.01 et 81-92.02 avec les vis à tête hexagonale 901.98 et les rondelles de sécurité 554.98. Démonter le couvercle de corps 161 du support de palier 330.
Version avec couvercle de corps vissé : démonter le couvercle de corps 161 du support de palier 330 à l'aide des vis d'extraction 901.31.
 4. **Valable uniquement pour les tailles 250-200-510, 300-250-510** : enlever les tôles de protection 81-92.01 et 81-92.02 avec les vis à tête hexagonale 901.98 et les rondelles de sécurité 554.98.
 5. Desserrer le fouloir de presse-étoupe 452 du couvercle de corps 161 et enlever le presse-étoupe.
 6. Enlever la bague de presse-étoupe 454.
 7. Enlever les anneaux de presse-étoupe 461 et, le cas échéant, la lanterne d'arrosage 458 et les bagues de fond 457.
 8. Retirer la chemise d'arbre sous garniture 524 de l'arbre 210.
 9. Enlever et éliminer le joint plat 400.75.

7.4.7 Démontage des paliers

Lubrification à la graisse - diamètres d'arbre 25, 35, 55, 55.1, 65.1, 85.1 (paliers standard)

- ✓ Les opérations et instructions (⇒ paragraphe 7.4.1, page 38) à (⇒ paragraphe 7.4.6, page 40) ont été réalisées et respectées.
- ✓ Le support de palier est déposé dans un endroit propre et plan.
 1. Dévisser la vis sans tête dans le moyeu d'accouplement.
 2. Démonter le moyeu d'accouplement de l'arbre de pompe 210 à l'aide d'un dispositif d'extraction ou, en cas de moyeu d'accouplement en deux pièces, en dévissant les vis d'assemblage.
 3. Enlever la clavette 940.02.
 4. Retirer les joints axiaux 411.77 et 411.78.
 5. Enlever le couvercle de palier 360.01 côté pompe et le couvercle de palier 360.02 côté entraînement.
 6. Enlever les segments d'arrêt 932.01 et 932.02.
 7. Chasser l'arbre 210 des sièges de palier.
 8. Enlever les roulements à billes radiaux 321.01 et 321.02 et les déposer dans un endroit propre et plan.

Lubrification à la graisse - diamètres d'arbre 50, 60, 60.1 (paliers renforcés)

- ✓ Les opérations et instructions (⇒ paragraphe 7.4.1, page 38) à (⇒ paragraphe 7.4.6, page 40) ont été respectées et réalisées.
- ✓ Le support de palier est déposé dans un endroit propre et plan.
 1. Dévisser la vis sans tête dans le moyeu d'accouplement.
 2. Démonter le moyeu d'accouplement de l'arbre de pompe 210 à l'aide d'un dispositif d'extraction ou, en cas de moyeu d'accouplement en deux pièces, en dévissant les vis d'assemblage.
 3. Enlever la clavette 940.02.

4. Enlever le déflecteur 507.01.
5. Dévisser les vis à tête hexagonale 901.01 et 901.02.
6. Enlever le couvercle de palier 360.01 côté pompe et le couvercle de palier 360.02 côté entraînement.
7. Chasser l'arbre 210 de son siège.
8. Enlever les roulements à billes radiaux 321.01 et 321.02 et les déposer dans un endroit propre et plan.

7.5 Remontage du groupe motopompe

7.5.1 Généralités/Consignes de sécurité

	⚠ AVERTISSEMENT Levage / déplacement non conforme de sous-ensembles ou de composants lourds Dommages corporels et matériels ! ▸ Pour le déplacement de sous-ensembles ou de composants lourds, utiliser des moyens de transport, engins de levage et élingues appropriés.
	ATTENTION Montage non conforme Endommagement de la pompe ! ▸ Remonter la pompe / le groupe motopompe en respectant les règles applicables aux constructions mécaniques. ▸ Utiliser toujours des pièces de rechange d'origine.

Ordre des opérations Pour l'assemblage de la pompe / du groupe motopompe, utiliser impérativement le plan d'ensemble et/ou la vue éclatée correspondants.

Étanchéités Joints plats

- Utiliser systématiquement des joints plats neufs. L'épaisseur des nouveaux joints doit être identique à celle des anciens joints.
- Monter les joints plats fabriqués dans un matériau exempt d'amiante ou réalisés en graphite sans recours à des lubrifiants (p. ex. graisse au cuivre, pâte graphite).

Joints toriques

- Il est interdit d'utiliser des joints toriques collés à partir de la matière au mètre.

Anneaux de presse-étoupe

- Utiliser toujours des anneaux de presse-étoupe pré-comprimés.

	ATTENTION Contact du joint torique avec du graphite ou des produits similaires Fuite de fluide pompé ! ▸ Le joint torique ne doit pas entrer en contact avec du graphite ou tout produit similaire. ▸ Utiliser des graisses animales ou des lubrifiants à base de silicone ou de PTFE.
---	---

Produits facilitant le montage

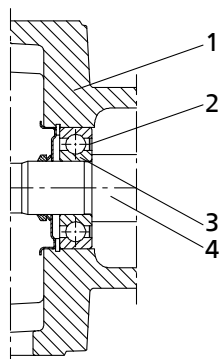
Dans la mesure du possible, ne pas utiliser de produits facilitant le montage.
Mais si cela est indispensable, utiliser des colles du commerce (p. ex. Pattex) ou des produits d'étanchéité (p. ex. HYLOMAR ou Epplé 33).
Appliquer la colle par points et en couche mince.
Ne jamais utiliser de colles ultrarapides (à base de cyanacrylate).

Avant le remontage, enduire les portées des différentes pièces de graphite ou d'un produit similaire.

Avant le début du montage, desserrer toutes les vis d'extraction et toutes les vis de lignage dans leur position initiale.

Couples de serrage

Lors du montage, serrer toutes les vis conformément aux instructions.
(⇒ paragraphe 7.6, page 50) (Voir également le plan d'ensemble et la fiche de spécifications)

7.5.2 Montage des paliers
Lubrification à la graisse - diamètres d'arbre 25, 35, 55, 55.1, 65.1, 85.1 (paliers standard)


III. 16: Montage des roulements à billes radiaux

1	Support de palier	2	Flasque
3	Roulement à billes radial	4	Arbre

- ✓ Les pièces détachées ont été déposées dans un endroit de montage propre et plan.
 - ✓ Toutes les pièces démontées ont été nettoyées, leur état d'usure a été vérifié.
 - ✓ Les pièces endommagées ou usées ont été remplacées par des pièces de rechange d'origine.
 - ✓ Les portées d'étanchéité ont été nettoyées.
1. Monter à la presse les roulements à billes radiaux 321.01 et 321.02 sur l'arbre 210. Le côté du palier avec le flasque doit toucher l'épaule d'arbre (voir illustration : Montage des roulements à billes radiaux).
 2. Introduire l'arbre pré-monté dans le support de palier 330.
 3. Monter les segments d'arrêt 932.01 et 932.02.
 4. Monter les couvercles de palier 360.01 et 360.02.
 5. Monter les joints axiaux 411.77 et 411.78.
 6. Insérer la clavette 940.02.
 7. Monter le moyeu d'accouplement sur l'arbre de pompe 210. Si le moyeu d'accouplement est en deux pièces, monter les demi-moyeux sur l'arbre de pompe 210 et les fixer avec des vis d'assemblage. Respecter les couples de serrage.
(⇒ paragraphe 7.6, page 50)
 8. Bloquer le moyeu d'accouplement avec la vis sans tête.

Lubrification à la graisse - diamètres d'arbre 50, 60, 60.1 (paliers renforcés)

- ✓ Les pièces détachées ont été déposées dans un endroit de montage propre et plan.
- ✓ Toutes les pièces démontées ont été nettoyées, leur état d'usure a été vérifié.
- ✓ Les pièces endommagées ou usées ont été remplacées par des pièces de rechange d'origine.
- ✓ Les portées d'étanchéité ont été nettoyées.

1. Monter à la presse les roulements à billes radiaux 321.01 et 321.02 sur l'arbre 210. Le côté du palier avec le flasque doit toucher l'épaule d'arbre (voir illustration : Montage des roulements à billes radiaux).
2. Introduire l'arbre pré-monté dans le support de palier 330.
3. Monter les segments d'arrêt 932.01 et 932.02.
4. Fixer les couvercles de palier 360.01 et 360.02 avec des vis à tête hexagonale 901.01 et 901.02.
5. Monter le déflecteur 507.01.
6. Insérer la clavette 940.02.
7. Monter le moyeu d'accouplement sur l'arbre de pompe 210. Si le moyeu d'accouplement est en deux pièces, monter les demi-moyeux sur l'arbre de pompe 210 et les fixer avec des vis d'assemblage. Respecter les couples de serrage. (⇒ paragraphe 7.6, page 50)
8. Bloquer le moyeu d'accouplement avec la vis sans tête.

7.5.3 Montage de la garniture d'étanchéité d'arbre

7.5.3.1 Montage de la garniture mécanique simple

Montage de la garniture mécanique

Lors du montage de la garniture mécanique, bien respecter les points suivants :

- Procéder avec prudence et soin.
 - Enlever les protections des faces de friction juste au moment du montage.
 - Éviter tout endommagement des portées d'étanchéité ou des joints toriques.
 - ✓ Les opérations et instructions à ont été réalisées et respectées.
 - ✓ Les paliers montés ainsi que les pièces détachées ont été déposés dans un endroit de montage propre et plan.
 - ✓ Toutes les pièces démontées ont été nettoyées et leur état d'usure a été vérifié.
 - ✓ Les pièces endommagées ou usées ont été remplacées par des pièces de rechange d'origine.
 - ✓ Les portées d'étanchéité ont été nettoyées.
1. Nettoyer la chemise d'arbre 523. Enlever les rayures ou rugosités éventuelles avec une toile à polir.
Si des rayures ou creux persistent, remplacer la chemise d'arbre 523.
 2. Glisser la chemise d'arbre 523 avec le joint plat neuf 400.75 sur l'arbre 210.
 3. Nettoyer le logement du contre-grain dans le couvercle de corps 161.

	ATTENTION Contact des élastomères avec de l'huile ou de la graisse Défaillance de l'étanchéité d'arbre ! ▷ Utiliser de l'eau pour faciliter le montage. ▷ Ne jamais utiliser de l'huile ou de la graisse pour le montage.
---	--

4. Enfoncer avec précaution le contre-grain.
Veiller à une répartition régulière de la pression.
5. Si le couvercle de corps est vissé, desserrer les vis d'extraction 901.31.
6. Monter le couvercle de corps 161 dans la portée du support de palier 330.
7. Si le couvercle de corps est pincé, fixer les tôles de protection 81-92.01 et 81-92.02 avec les vis à tête hexagonale 901.98 et les rondelles de sécurité 554.98. Ainsi, le couvercle de corps est fixé sur le support de palier.
8. **Valable uniquement pour les tailles 250-200-510, 300-250-510** : monter les tôles de protection 81-92.01 et 81-92.02 avec les vis à tête hexagonale 901.98 et les rondelles de sécurité 554.98 sur le support de palier.

9. Si prévus, monter et serrer les écrous 920.15.

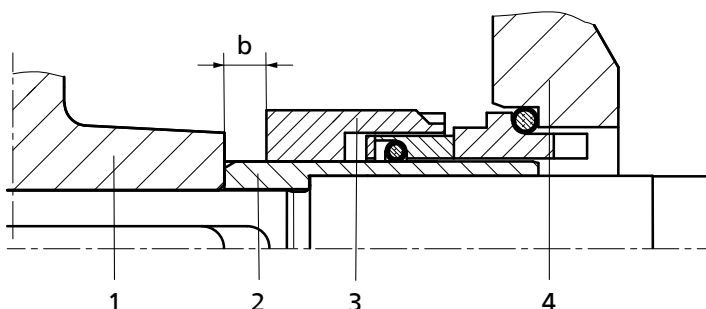


NOTE

Pour réduire les forces de friction lors de l'assemblage de la garniture d'étanchéité d'arbre, humidifier d'eau la chemise d'arbre et le siège du contre-grain de la garniture mécanique.

10. Monter la partie tournante de la garniture mécanique (grain) sur la chemise d'arbre 523.

Pour les garnitures mécaniques dont la longueur L_{1k} est conforme à la norme EN 12756 (forme KU), respecter la cote b suivante :



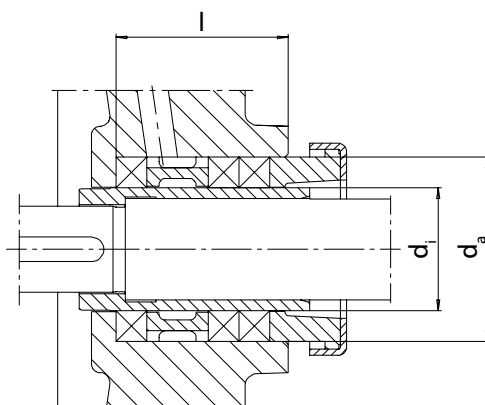
III. 17: Garniture mécanique cote b

1	Roue	2	Chemise d'arbre
3	Garniture mécanique	4	Couvercle de corps

Tableau 14: Cotes de montage de la garniture mécanique

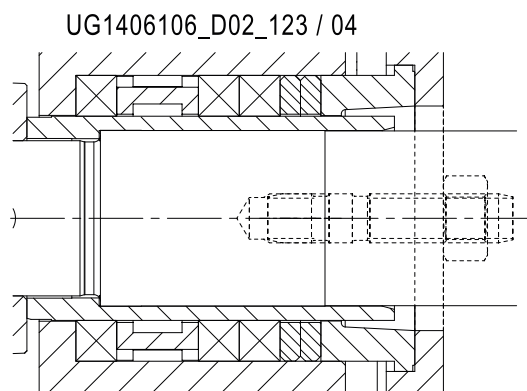
Diamètre d'arbre ⁶⁾	Cote b [mm]
25	7,5
35	10
55, 55.1	15
65	21,5
85	15

7.5.3.2 Montage de la garniture de presse-étoupe

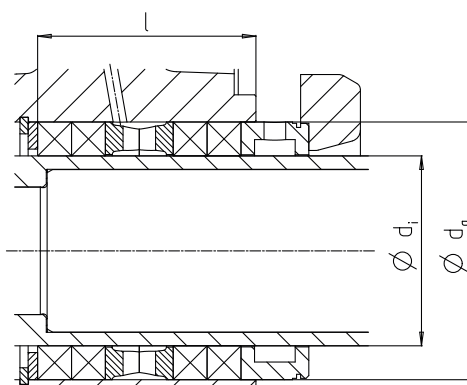


III. 18: Chambre de presse-étoupe pour les tailles 065-040-250 - 250-150-400

⁶ Pour le diamètre d'arbre concerné, voir fiche de spécifications



III. 19: Chambre de presse-étoupe pour les tailles 150-080-310 et 200-100-310.1



III. 20: Chambre de presse-étoupe pour les tailles 250-200-510 et 300-250-510

Tableau 15: Chambre de presse-étoupe

Taille	Chambre de presse-étoupe			Épaisseur de la tresse	Anneaux de presse-étoupe ⁷⁾
	Ø d _i	Ø d _a	l		
065-040-250	30	46	45	□ 8 x 126	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
065-040-315	40	60	56	□ 10 x 165	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
065-050-200	30	46	45	□ 8 x 126	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
065-050-250	30	46	45	□ 8 x 126	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
065-050-315	40	60	56	□ 10 x 165	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
080-065-200	30	46	45	□ 8 x 126	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
080-065-315	40	60	56	□ 10 x 165	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
080-065-250	40	60	56	□ 10 x 165	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
100-080-200	40	60	56	□ 10 x 165	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage

7 En cas de fonctionnement en charge avec une pression d'entrée > 0,5 bar, la lanterne d'arrosage est remplacée par deux anneaux de presse-étoupe supplémentaires.

Taille	Chambre de presse-étoupe			Épaisseur de la tresse	Anneaux de presse-étoupe ⁷⁾
	Ø d _i	Ø d _a	l		
100-080-250	40	60	56	□ 10 x 165	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
100-080-315	40	60	56	□ 10 x 165	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
150-080-310	50	70	66	□ 10 x 196	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage, 2 bagues de fond
125-100-200	40	60	56	□ 10 x 165	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
125-100-315	40	60	56	□ 10 x 165	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
200-100-310.1	50	70	66	□ 10 x 196	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage, 2 bagues de fond
125-125-250	40	60	56	□ 10 x 165	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
150-125-315	50	70	56	□ 10 x 196	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
200-150-400	50	70	56	□ 10 x 196	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
250-150-400	50	70	56	□ 10 x 196	3 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
250-200-510	70	95	80,5	□ 12,5 x 270	4 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage
300-250-510	80	105	80,5	□ 12,5 x 295	4 anneaux de presse-étoupe, 1 lanterne d'arrosage

- ✓ Les opérations et instructions à ont été réalisées et respectées.
- ✓ Les paliers prémontés ainsi que les pièces détachées ont été déposés dans un endroit de montage propre et plan.
- ✓ Toutes les pièces démontées ont été nettoyées et leur état d'usure a été vérifié.
- ✓ Les pièces endommagées ou usées ont été remplacées par des pièces de rechange d'origine.
- ✓ Les portées d'étanchéité ont été nettoyées.

Version avec anneau de presse-étoupe coupé



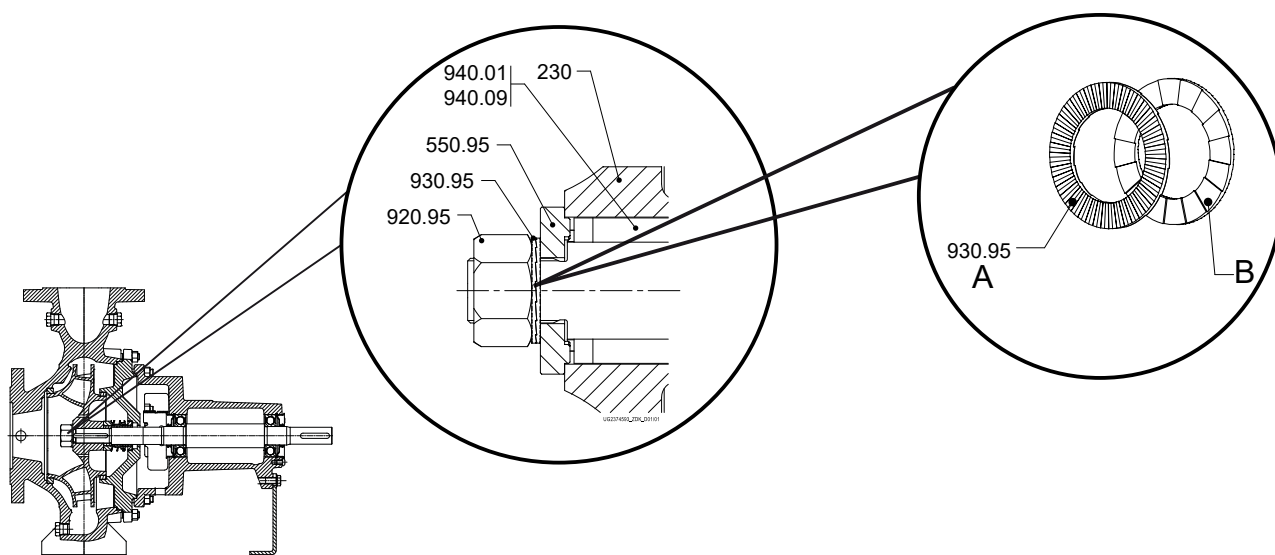
III. 21: Anneau de presse-étoupe coupé

1. Nettoyer la chambre de presse-étoupe.
2. Introduire l'anneau de presse-étoupe 461 dans la chambre de presse-étoupe du couvercle de corps 161.
3. Enfoncer l'anneau de presse-étoupe 461 avec la bague de presse-étoupe 454.
4. Du côté pompe, glisser la chemise d'arbre sous garniture 524 avec l'extrémité biseautée dans la chambre de presse-étoupe.
5. Monter la lanterne d'arrosage 458, si prévue (voir l'illustration ci-dessus). Introduire les anneaux de presse-étoupe suivants de telle sorte que la coupe de chacun soit décalée de 90° par rapport au précédent. Presser les anneaux individuellement dans la chambre de presse-étoupe à l'aide de la bague de presse-étoupe 454. Corriger à chaque fois le déplacement de la chemise d'arbre sous garniture 524.
6. Insérer les deux bagues de fond 457, si prévues, entre l'anneau de presse-étoupe extérieur 461 et la bague de presse-étoupe 454.
7. Monter le fouloir de presse-étoupe 452 sur les goujons 902.02 et le serrer légèrement et régulièrement avec les écrous 920.02.
Les anneaux de presse-étoupe 461 ne doivent pas encore être comprimés.

8. Contrôler la position de montage perpendiculaire et centrée du fouloir de presse-étoupe 452 au moyen d'une jauge.
9. Glisser un joint plat neuf 400.75 sur l'arbre 210.
10. Si le couvercle de corps est vissé, desserrer les vis d'extraction 901.31.
11. Monter le couvercle de corps 161 dans la portée du support de palier 330. Le guidage de l'arbre 210 dans la chemise d'arbre sous garniture 524 doit être correct.
12. Si le couvercle de corps est pincé, fixer les tôles de protection 81-92.01 et 81-92.02 avec les vis à tête hexagonale 901.98 et les rondelles de sécurité 554.98. Ainsi, le couvercle de corps est fixé sur le support de palier.
13. **Valable uniquement pour les tailles 250-200-510, 300-250-510** : monter les tôles de protection 81-92.01 et 81-92.02 avec les vis à tête hexagonale 901.98 et les rondelles de sécurité 554.98 sur le support de palier.
14. Si prévus, monter et serrer les écrous 920.15.
15. Serrer légèrement et régulièrement le fouloir de presse-étoupe 452.
Le rotor de la pompe doit tourner librement.

7.5.4 Montage de la roue

- ✓ Les opérations et instructions (⇒ paragraphe 7.5.1, page 42) à (⇒ paragraphe 7.5.3, page 44) ont été réalisées et respectées.
 - ✓ Le support de palier prémonté ainsi que les pièces détachées ont été déposés dans un endroit de montage propre et plan.
 - ✓ Toutes les pièces démontées ont été nettoyées et leur état d'usure a été vérifié.
 - ✓ Les pièces endommagées ou usées ont été remplacées par des pièces de rechange d'origine.
 - ✓ Les portées d'étanchéité ont été nettoyées.
1. Insérer les clavettes 940.01 et, le cas échéant, 940.09, et glisser la roue 230 sur l'arbre 210.
 2. **Version avec écrou d'arbre 922** : monter un joint d'étanchéité neuf 411.31 dans la rainure de l'écrou de roue 922. Placer l'écrou de roue 922 sur l'arbre 210 et serrer.
⇒ Respecter le couple de serrage. (⇒ paragraphe 7.6, page 50)



III. 22: Montage des rondelles frein

A	Côté extérieur des deux rondelles frein	B	Côté intérieur des deux rondelles frein
---	---	---	---

3. **Version avec écrou de roue 920.95** : fixer l'écrou de roue 920.95 avec la rondelle frein en deux parties 930.95.
Uniquement pour les tailles 250-200-510 et 300-250-510 : monter la rondelle 550.95, la rondelle frein en deux parties 930.95 et fixer l'écrou de roue 920.95.

- ⇒ Veiller à ce que les deux surfaces en forme de cône de la rondelle frein 930.95 s'emboîtent l'une dans l'autre.
- ⇒ Respecter le couple de serrage. (⇒ paragraphe 7.6, page 50)

7.5.5 Montage du mobile

	⚠ AVERTISSEMENT Basculement du mobile Risque de se coincer les mains et les pieds ! ▷ Suspendre ou étayer le côté pompe du support de palier.
---	---

- ✓ Les opérations et instructions à (⇒ paragraphe 7.5.4, page 48) ont été réalisées et respectées.
 - ✓ Les pièces endommagées ou usées ont été remplacées par des pièces de rechange d'origine.
 - ✓ Les portées d'étanchéité ont été nettoyées.
 - ✓ Pour les mobiles sans accouplement, monter l'accouplement suivant les instructions du fabricant.
1. Monter un joint plat neuf 400.10 ou 411.10 sur la volute 102.
 2. Desserrer les vis d'extraction 901.30 ou 901.31.
 3. Sécuriser le mobile afin qu'il ne puisse pas basculer, p. ex. en l'étayant ou en le suspendant. Enfiler le mobile sur les goujons 902.01 et le glisser dans la volute 102.
 4. Serrer l'écrou 920.01 sur la volute en respectant les couples de serrage. (⇒ paragraphe 7.6, page 50)
 5. Fixer la béquille 183 avec la vis de fixation sur le socle.

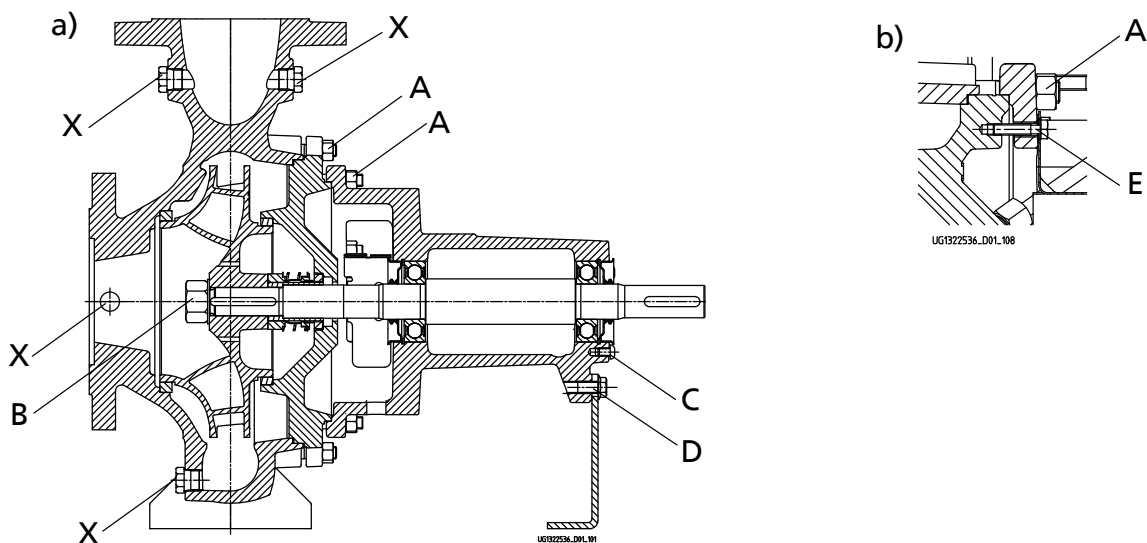
7.5.6 Montage du moteur

	NOTE Pour les versions avec entretoise, les opérations 1 et 2 ne sont pas nécessaires.
---	--

1. Accoupler le moteur et la pompe en rapprochant le moteur.
2. Fixer le moteur sur le socle.
3. Aligner la pompe et le moteur. (⇒ paragraphe 5.7, page 25)
4. Raccorder le moteur électriquement (voir la documentation du fabricant).

7.6 Couples de serrage

7.6.1 Couples de serrage pompe



III. 23: Points de serrage de vis : version avec couvercle de corps vissé et lubrification à la graisse (a) et version avec couvercle de corps pincé (b)

Tableau 16: Couples de serrage

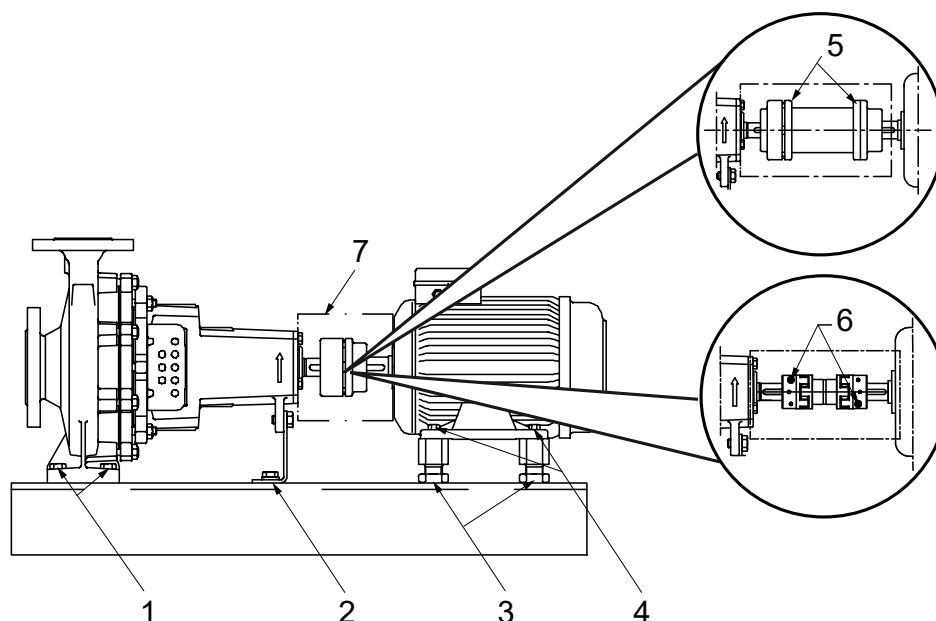
Position	Filetage	Couples de serrage
		[Nm]
A	M12	55
	M16	130
B	M12 × 1,5	55
	M24 × 1,5	200
		300 ⁸⁾
	M30 × 1,5	300 ⁹⁾
		520 ¹⁰⁾
C	M8	20
	M10	38
	M12	55
D	M12	90
	M16	210
E	M6	5
	M8	10
X	1/8	25
	1/4	55
	3/8	80
	1/2	130
	3/4	220

⁸ Pour la taille 250-200-510

⁹ Pour les tailles 150-080-310 et 200-100-310.1 : 200 Nm

¹⁰ Pour la taille 300-250-510

7.6.2 Couples de serrage groupe motopompe



III. 24: Position des vis sur le groupe motopompe

Tableau 17: Couples de serrage des raccords vissés sur le groupe motopompe

Position	Filetage	Couple de serrage	Remarques
		[Nm]	
1	M12	30	Pompe sur socle
	M16	75	
	M20	75	
	M20	250 ¹¹⁾	Socle soudé
	M24	250	
	M30	250	
2	M12	30	Pompe sur socle
	M16	75	
3	M24 × 1,5	140	Vis de réglage sur socle
	M36 × 1,5	140	
4	M6	10	Moteur sur socle ou moteur sur vis de réglage ou cales
	M8	10	
	M10	15	
	M12	30	
	M16	75	
	M20	140	
	M24	140	
5	M6	13	Accouplement (uniquement pour accouplement à entretoise, marque Flender)
	M8	18	
	M10	44	

¹¹ Pour les tailles 250-200-510, 300-250-510

Position	Filetage	Couple de serrage	Remarques
		[Nm]	
6	M8	34	Accouplement (uniquement pour accouplement à double cardan avec entretoise et moyeu d'accouplement divisé, marque KTR)
	M10	67	
	M12	115	
	M16	290	
	M20	560	
7	M6	10	Protège-accouplement

7.7 Pièces de rechange

7.7.1 Commande de pièces de rechange

Pour toute commande de pièces de rechange et de réserve, fournir les informations suivantes :

- Numéro de commande
- Numéro de poste de commande
- Gamme
- Taille
- Version de matériaux
- Année de construction

Ces informations sont indiquées sur la plaque signalétique.

Indiquer également :

- Repère et désignation de la pièce (⇒ paragraphe 9.1, page 55)
- Nombre de pièces de rechange
- Adresse de livraison
- Mode d'expédition (fret routier / ferroviaire, voie postale, colis express, fret aérien)

7.7.2 Pièces de rechange recommandées

Tableau 18: Nombre de pièces de rechange recommandées

Repère	Désignation	Nombre de pompes									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et plus
210	Arbre	1	1	1	1	2	2	2	2	2	20 %
230	Roue	1	1	1	1	2	2	2	2	2	20 %
321.01/.02	Roulement (jeu)	1	1	1	2	2	2	2	3	3	25 %
400.10	Joint plat	2	4	6	8	8	9	9	12	12	150 %
400.75	Joint plat	2	4	6	8	8	9	9	12	12	150 %
411.31	Joint d'étanchéité ¹²⁾	2	4	6	8	8	9	9	12	12	150 %
433	Garniture mécanique	1	1	1	2	2	2	2	3	3	25 %
457	Bague de fond ¹²⁾	2	4	4	6	6	6	8	8	8	100 %
458	Lanterne d'arrosage ¹²⁾	2	4	4	6	6	6	8	8	8	100 %
461	Garniture de presse-étoupe (jeu)	2	4	4	6	6	6	6	8	8	100 %
502.01/.02	Bague d'usure (jeu)	1	2	2	2	3	3	3	4	4	50 %
523	Chemise d'arbre	1	2	2	2	3	3	3	4	4	50 %
524	Chemise d'arbre sous garniture	1	2	2	2	3	3	3	4	4	50 %

¹² Si prévu

8 Incidents : causes et remèdes

	⚠ AVERTISSEMENT
	Travaux inappropriés en vue de supprimer des dysfonctionnements Danger de blessures ! ► Pour tous les travaux destinés à supprimer les dysfonctionnements, respecter les consignes de la présente notice de service et/ou de la documentation du fabricant des accessoires concernés.

Pour tous les problèmes non décrits dans le tableau ci-dessous, s'adresser au Service KSB.

- A** Débit de la pompe trop faible
- B** Surcharge du moteur
- C** Pression trop élevée à la sortie de la pompe
- D** Température du palier trop élevée
- E** Fuites au niveau de la pompe
- F** Fuites trop importantes au niveau de la garniture d'arbre
- G** Marche irrégulière de la pompe
- H** Montée de température non autorisée dans la pompe

Tableau 19: Remèdes en cas d'incident

A	B	C	D	E	F	G	H	Cause possible	Remèdes ¹³⁾
X	-	-	-	-	-	-	-	La pompe débite contre une pression trop élevée	Rajuster le point de fonctionnement. Vérifier s'il y a des impuretés dans l'installation. Monter une roue de diamètre supérieur. ¹⁴⁾ Augmenter la vitesse de rotation (turbine, moteur à combustion).
X	-	-	-	-	-	X	X	Pompe ou tuyauteries insuffisamment purgées ou remplies	Purger / remplir.
X	-	-	-	-	-	-	-	Tuyauterie d'alimentation ou roue obstruée	Éliminer les dépôts dans la pompe et/ou les tuyauteries.
X	-	-	-	-	-	-	-	Formation de poches d'air dans la tuyauterie	Modifier la tuyauterie. Installer un purgeur d'air.
X	-	-	-	-	-	X	X	Hauteur d'aspiration trop élevée / NPSH disponible insuffisant (fonctionnement en charge)	Corriger le niveau du liquide. Installer la pompe à un niveau plus bas. Ouvrir en grand la vanne d'alimentation. Modifier la tuyauterie d'alimentation si les pertes de charge sont trop importantes. Contrôler les filtres / l'orifice d'aspiration. Respecter la vitesse admissible de la chute de pression due au soutirage.
X	-	-	-	-	-	-	-	Aspiration d'air au niveau de la garniture d'étanchéité d'arbre	Ajouter du liquide de rinçage extérieur et/ou augmenter sa pression. Remplacer la garniture d'étanchéité d'arbre.
X	-	-	-	-	-	-	-	Mauvais sens de rotation	Contrôler le raccordement électrique du moteur et, si nécessaire, l'armoire électrique.
X	-	-	-	-	-	-	-	Vitesse de rotation trop basse - avec variateur de fréquence - sans variateur de fréquence	- Augmenter la tension / fréquence dans la plage autorisée sur le variateur de fréquence. - Contrôler la tension.
X	-	-	-	-	-	X	-	Usure des pièces internes	Remplacer les pièces usées.

13 Faire chuter la pression à l'intérieur de la pompe avant d'intervenir sur les pièces sous pression.

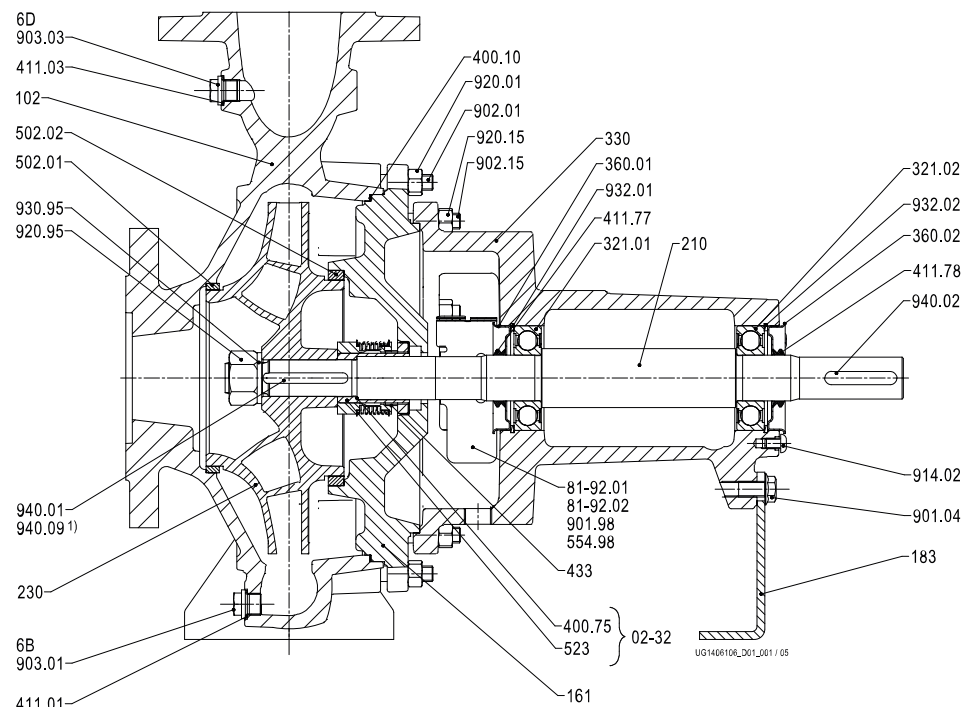
14 Prendre contact avec le fabricant.

A	B	C	D	E	F	G	H	Cause possible	Remèdes ¹³⁾
-	X	-	-	-	-	X	-	La contre-pression de la pompe est plus faible que celle prévue à la commande.	Régler avec précision le point de fonctionnement. En cas de surcharge permanente, rogner éventuellement la roue. ¹⁴⁾
-	X	-	-	-	-	-	-	Densité ou viscosité du fluide pompé supérieure à celle prévue à la commande	Prendre contact avec le fabricant.
-	-	-	-	-	X	-	-	Matériaux de la garniture d'étanchéité d'arbre non appropriés	Modifier la combinaison de matériaux. ¹⁴⁾
-	X	-	-	-	X	-	-	Fouloir de presse-étoupe serré trop fortement ou en biais	Y remédier.
-	X	X	-	-	-	-	-	Vitesse de rotation trop élevée	Réduire la vitesse. ¹⁴⁾
-	-	-	-	X	-	-	-	Vis d'assemblage / joint abîmé ou usé	Remplacer le joint entre la volute et le couvercle de corps. Resserrer les vis d'assemblage.
-	-	-	-	-	X	-	-	Garniture d'étanchéité d'arbre usée	Remplacer la garniture d'étanchéité d'arbre. Contrôler le liquide de rinçage / de barrage.
X	-	-	-	-	X	-	-	Éraflures ou rayures sur la chemise d'arbre / la chemise d'arbre sous garniture.	Remplacer la chemise d'arbre / la chemise d'arbre sous garniture. Remplacer la garniture d'étanchéité d'arbre.
-	-	-	-	-	X	-	-	À constater par démontage	Remédier à l'incident. Le cas échéant, remplacer la garniture d'étanchéité d'arbre.
-	-	-	-	-	X	-	-	Marche irrégulière de la pompe	Corriger les conditions d'aspiration. Aligner le groupe motopompe. Rééquilibrer la roue. Augmenter la pression à la bride d'aspiration de la pompe.
-	-	-	X	-	X	X	-	Groupe motopompe mal aligné	Aligner le groupe motopompe.
-	-	-	X	-	X	X	-	Pompe soumise à des contraintes inadmissibles ou vibrations de résonance dans la tuyauterie	Contrôler les raccords des tuyauteries et la fixation de la pompe ; si nécessaire, rapprocher les colliers de serrage. Fixer les tuyauteries au moyen d'éléments amortissant les vibrations.
-	-	-	X	-	-	-	-	Poussée axiale trop élevée ¹⁴⁾	Nettoyer les orifices de décharge sur la roue. Remplacer les bagues d'usure.
-	-	-	X	-	-	-	-	Trop peu ou trop de lubrifiant ou lubrifiant mal approprié	Ajouter du lubrifiant, en réduire la quantité ou le remplacer.
-	-	-	X	-	-	-	-	Écartement de l'accouplement non respecté	Corriger l'écartement suivant le plan d'installation.
X	X	-	-	-	-	-	-	Le moteur tourne sur deux phases.	Remplacer le fusible défectueux. Vérifier les raccordements électriques.
-	-	-	-	-	-	X	-	Balourd du rotor	Nettoyer la roue. Rééquilibrer la roue.
-	-	-	-	-	-	X	-	Palier défectueux	Le remplacer.
-	-	-	X	-	-	X	X	Débit insuffisant	Augmenter le débit minimum.
-	-	-	-	-	X	-	-	Mauvaise alimentation en liquide de circulation	Augmenter la section de passage.

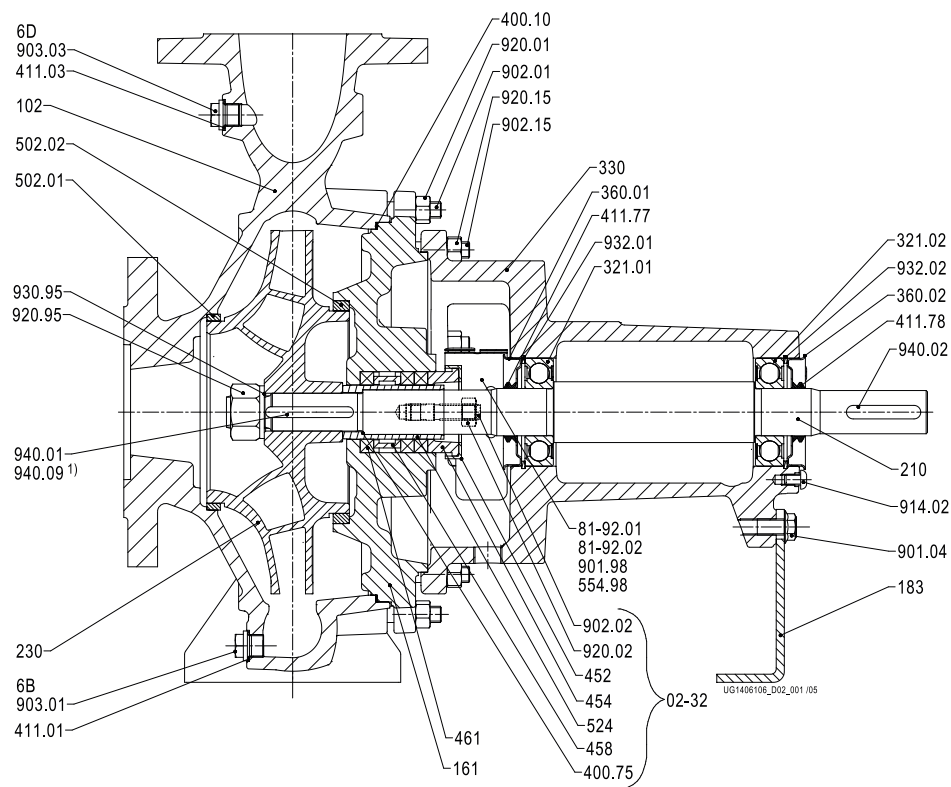
9 Documents annexes

9.1 Plan d'ensemble avec liste des pièces

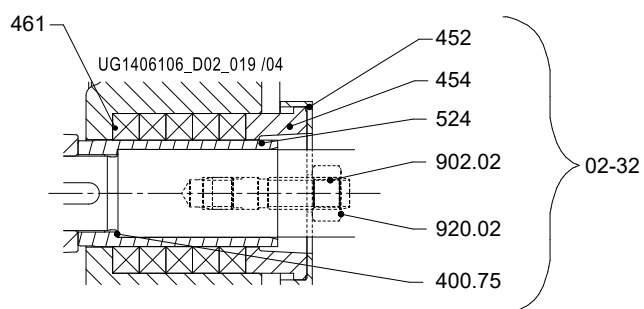
9.1.1 Tailles 065-040-250 - 250-150-400



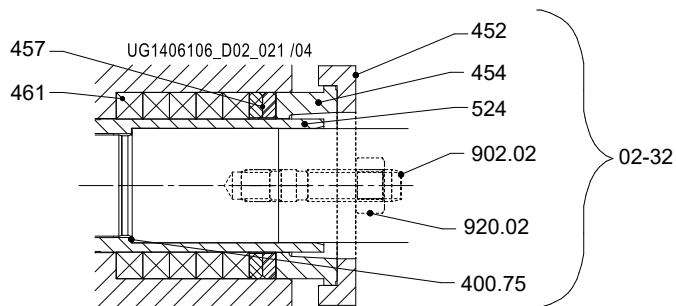
III. 25: Plan d'ensemble avec garniture mécanique



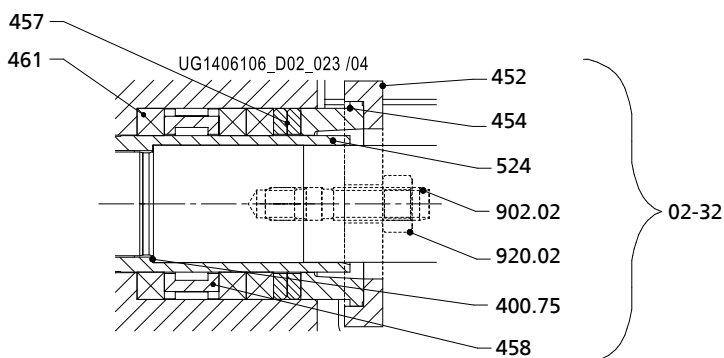
III. 26: Plan d'ensemble avec garniture de presse-étoupe, type P1 - Na



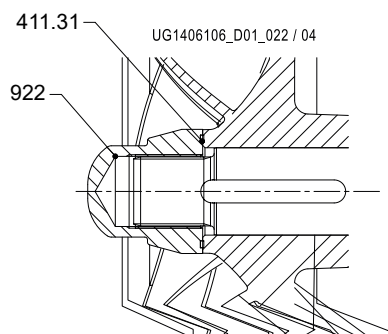
III. 27: Version avec garniture de presse-étoupe, type P2 - Nb



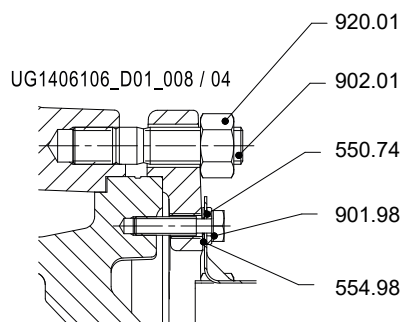
III. 28: Version avec garniture de presse-étoupe, type P2 - Nb, pour WS 55.1



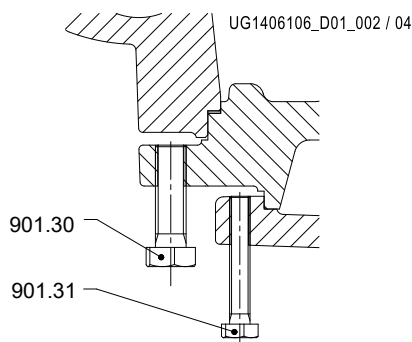
III. 29: Version avec garniture de presse-étoupe, type P1 - Na, pour WS 55.1



III. 30: Fixation de la roue WS 55.1



III. 31: Version avec fond de refoulement pincé



III. 32: Vis d'extraction

Tableau 20: Liste des pièces

Repère	Désignation	Repère	Désignation
102	Volute	523 ¹⁵⁾	Chemise d'arbre
161	Couvercle de corps	524 ¹⁶⁾	Chemise d'arbre sous garniture
183	Béquille	554.98	Rondelle de sécurité
210	Arbre	81-92.01/.02	Tôle de protection
230	Roue	901.04/.30/.31/.98	Vis à tête hexagonale
321.01/.02	Roulement à billes à gorges profondes	902.01/.02 ¹⁶⁾ /.15 ¹⁷⁾	Goujon
330	Support de palier	903.01/.03	Bouchon fileté
360.01/.02	Couvercle de palier	914.02	Vis à six pans creux
400.10/.75	Joint plat	920.01/.02 ¹⁶⁾ /.15 ¹⁷⁾ /.95	Écrou hexagonal
411.01/.03/.31 ¹⁸⁾ /.77/.78	Joint d'étanchéité	922 ¹⁸⁾	Écrou de roue
433 ¹⁵⁾	Garniture mécanique	930.95	Rondelle frein
452 ¹⁶⁾	Fouloir de presse-étoupe	932.01/.02	Segment d'arrêt
454 ¹⁶⁾	Bague de presse-étoupe	940.01/.02/.09 ¹⁹⁾	Clavette
457 ¹⁶⁾ 18)	Bague de fond	Raccordement :	
458 ¹⁶⁾	Lanterne d'arrosage	6B	Vidange du fluide pompé
461 ¹⁶⁾	Garniture de presse-étoupe	6D	Remplissage du fluide pompé et purge d'air
502.01/.02	Bague d'usure	8B	Vidange du liquide de fuite

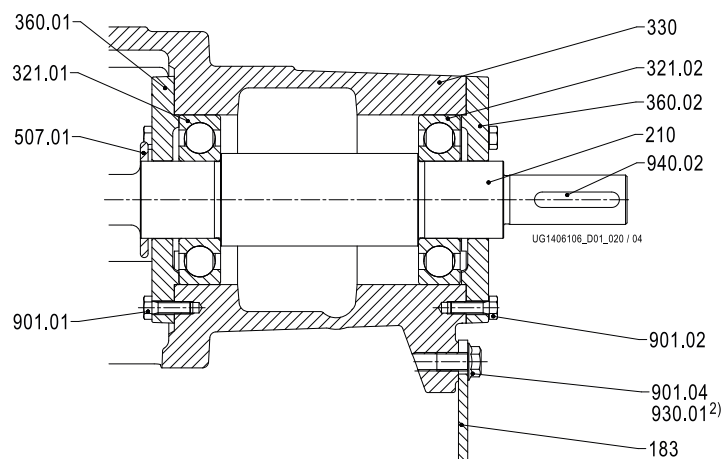
15 Uniquement sur version avec garniture mécanique

16 Uniquement sur version avec garniture de presse-étoupe

17 Non prévu sur les tailles 100-80-200 et 125-100-200

18 Uniquement pour diamètre d'arbre 55.1

19 Uniquement pour diamètres d'arbre 55, 55.1, 60 et 60.1



III. 33: Version support de palier WS 50, WS 60 et WS 60.1

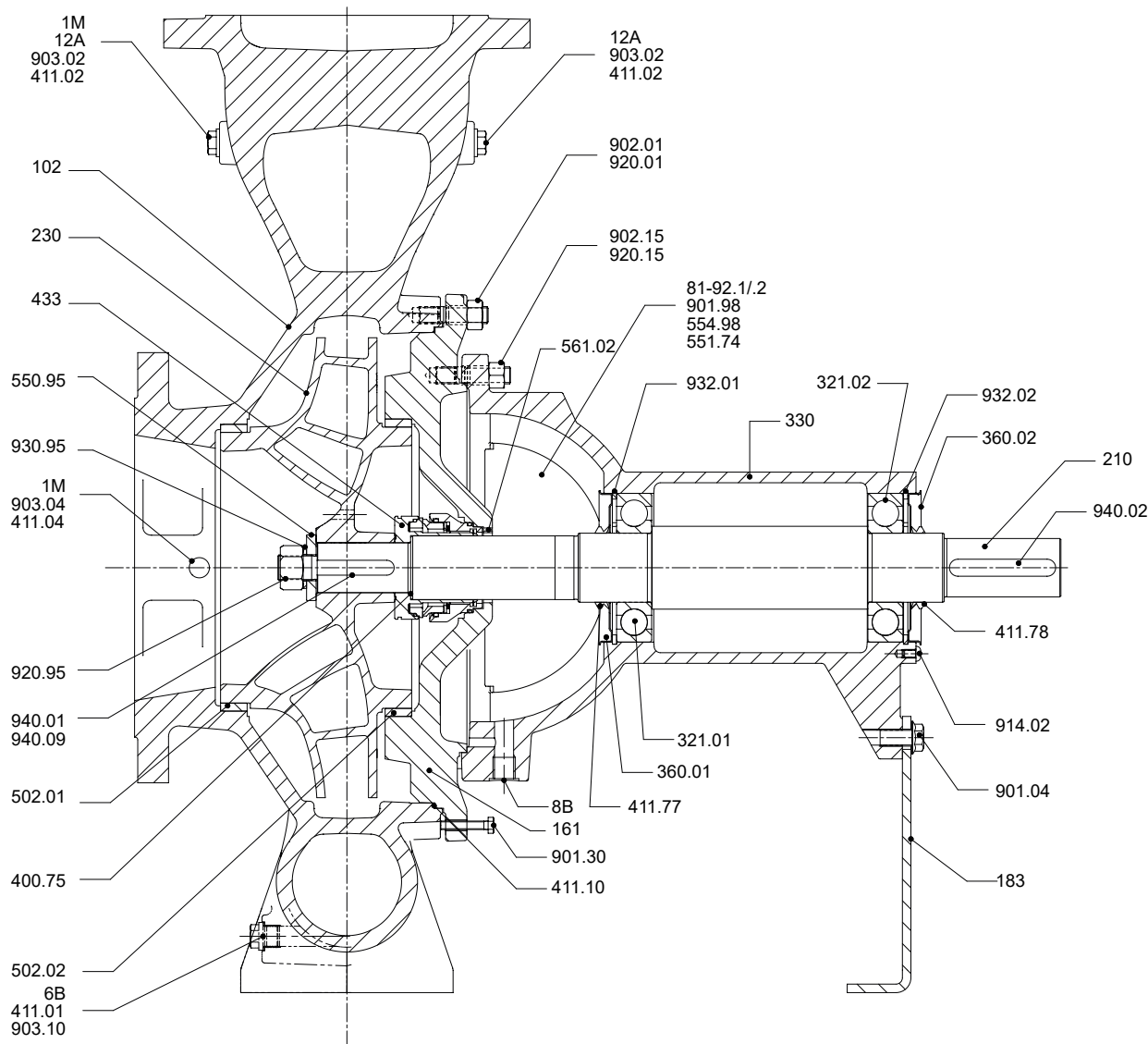
2)	Uniquement pour WS 60.1
----	-------------------------

Tableau 21: Liste des pièces Version avec paliers renforcés (diamètres d'arbre 50, 60, 60.1)

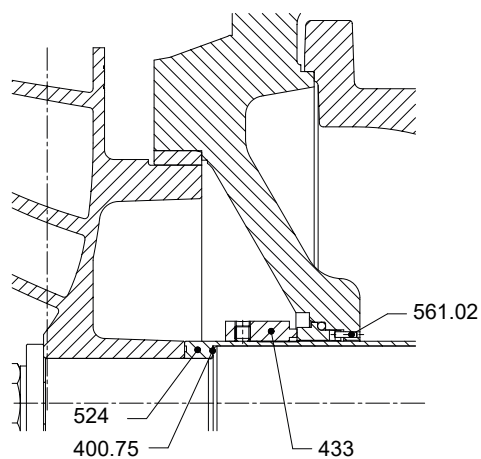
Repère	Désignation	Repère	Désignation
183	Béquille	507.01	Défecteur
210	Arbre	901.01/.02/.04	Vis à tête hexagonale
330	Support de palier	930.01	Rondelle frein
321.01/.02	Roulement à billes à gorges profondes	940.02	Clavette
360.01/.02	Couvercle de palier		

9.1.2 Tailles 250-200-510, 300-250-510

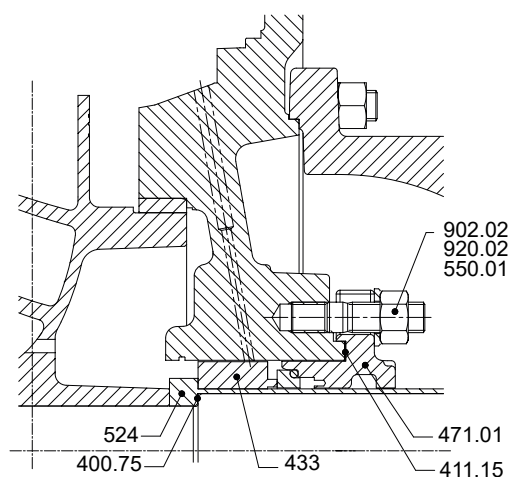
9.1.2.1 Version avec garniture mécanique



III. 34: Version avec garniture mécanique KSB 4M



III. 35: Garniture mécanique normalisée KU

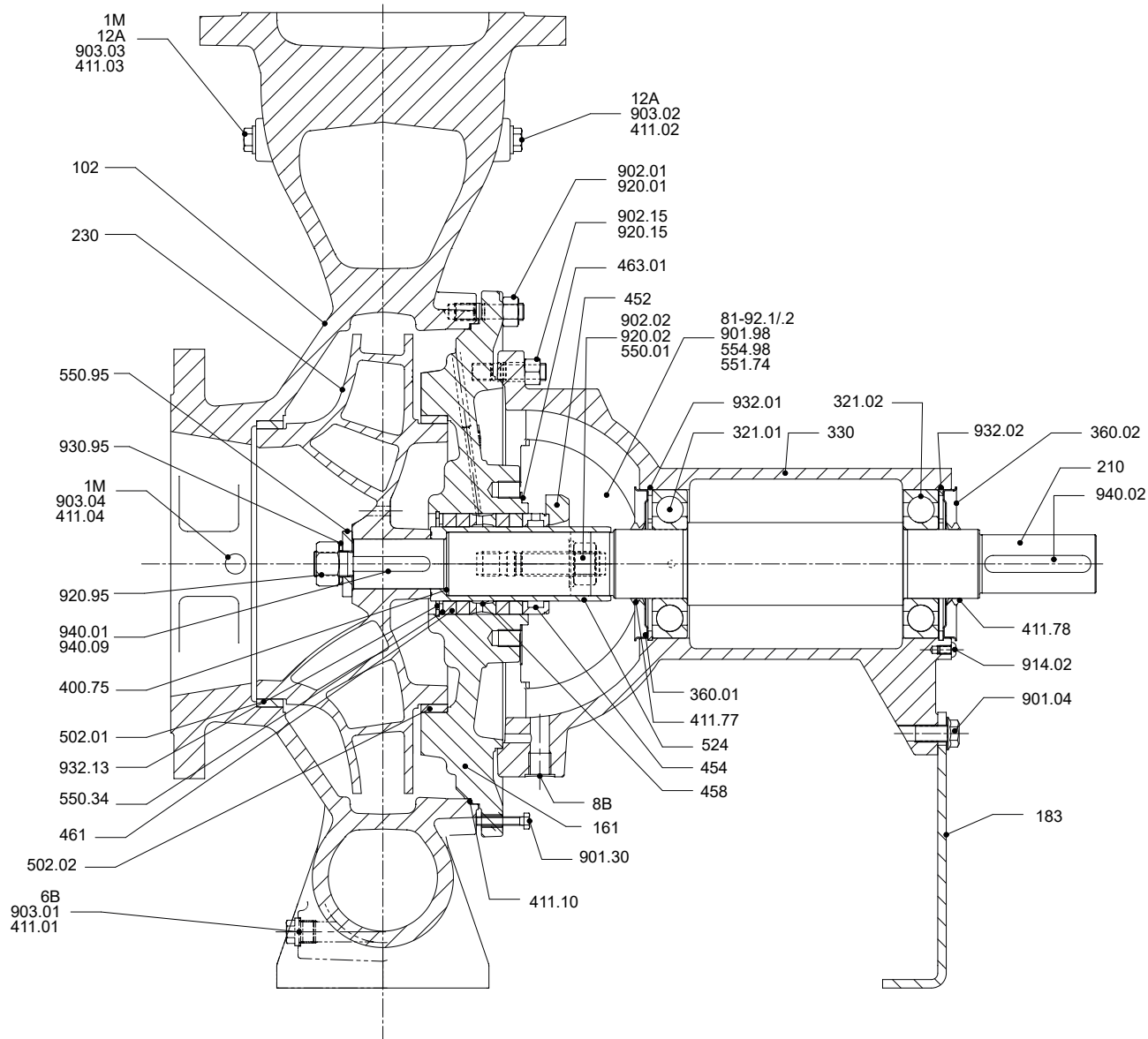


III. 36: Burgmann eMG12-G6

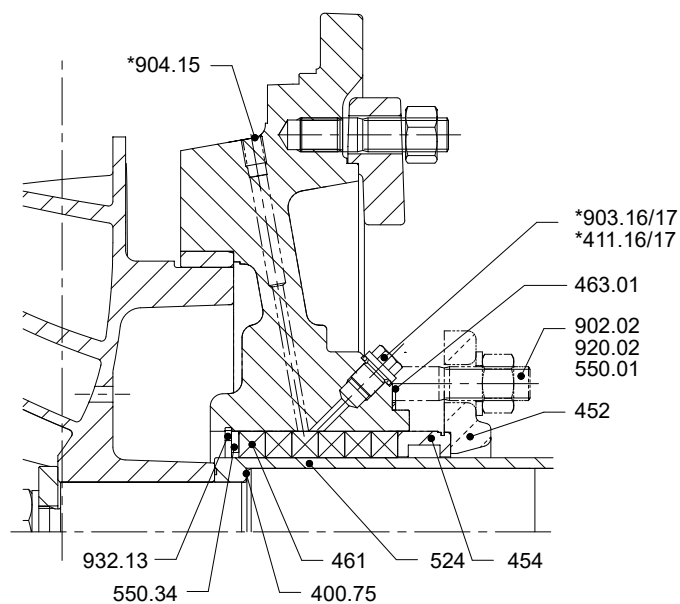
Tableau 22: Liste des pièces

Repère	Désignation	Repère	Désignation
102	Volute	524	Chemise d'arbre
161	Couvercle de corps	550.74/.95	Rondelle
183	Béquille	554.98	Rondelle de sécurité
210	Arbre	561.02	Goupille cannelée
230	Roue	81-92.01/.02	Tôle de protection
321.01/.02	Roulement à billes à gorges profondes	901.04/.30/.98	Vis à tête hexagonale
330	Support de palier	902.01/.15	Goujon
360.01/.02	Couvercle de palier	903.01/.02/.03/.04	Bouchon fileté
400.75	Joint plat	914.02	Vis à tête bombée
411.01/.02/.03/.04/.10	Joint d'étanchéité	920.01/.15/.95	Écrou hexagonal
411.77/.78	Joint axial	930.95	Rondelle frein
433	Garniture mécanique	932.01/.02	Segment d'arrêt
502.01/.02	Bague d'usure	940.01/.02/.09	Clavette

9.1.2.2 Version avec garniture de presse-étoupe



III. 37: Version avec garniture de presse-étoupe type P1 - Na



III. 38: Version avec garniture de presse-étoupe, type P2 - Nb

*	Fermer si prévu
---	-----------------

Tableau 23: Liste des pièces

Repère	Désignation	Repère	Désignation
102	Volute	463.01	Tôle d'égouttage
161	Couvercle de corps	502.01/.02	Bague d'usure
183	Béquille	524	Chemise d'arbre sous garniture
210	Arbre	550.01/.34/.74/.95	Rondelle
230	Roue	554.98	Rondelle de sécurité
321.01/.02	Roulement à billes à gorges profondes	81-92.01/.02	Tôle de protection
330	Support de palier	901.04/.30/.98	Vis à tête hexagonale
360.01/.02	Couvercle de palier	902.01/.02/.15	Goujon
400.75	Joint plat	903.01/.02/.03/.04	Bouchon fileté
411.01/.02/.03/.04/.10	Joint d'étanchéité	903.16/.17	Bouchon fileté
411.16/.17	Joint d'étanchéité	904.15	Vis sans tête
411.77/.78	Joint axial	914.02	Vis à tête bombée
452	Fouloir de presse-étoupe	920.01/.02/.15/.95	Écrou hexagonal
454	Bague de presse-étoupe	930.95	Rondelle frein
458	Lanterne d'arrosage	932.01/.02	Segment d'arrêt
461	Garniture de presse-étoupe	940.01/.02/.09	Clavette

10 Déclaration UE de conformité

Constructeur :

KSB SE & Co. KGaA
Johann-Klein-Straße 9
67227 Frankenthal (Allemagne)

Par la présente, le constructeur déclare que **le produit** :

Etanorm FXV, Etanorm FXM, Etanorm FXE

Numéro de commande KSB :

- est conforme à toutes les exigences des directives/règlements suivants dans leur version respective en vigueur :
 - Pompe / groupe motopompe : 2006/42/CE Directive Machines
 - Composants électriques²⁰⁾ : 2011/65/UE Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS)

De plus, le constructeur déclare que :

- les normes internationales harmonisées suivantes²¹⁾ ont été utilisées :
 - EN ISO 12100:2010 (8 avril 2011)
 - EN 809:1998+A1:2009/AC:2010 (18 décembre 2009)

Personne autorisée à constituer le dossier technique :

Nom
Fonction
Adresse (société)
Adresse (n° et rue)
Adresse (code postal, localité) (pays)

La déclaration UE de conformité a été créée :

Lieu, date

22)

.....
Nom
Fonction
Société
Adresse

20 Le cas échéant

21 Outre les normes citées en rapport avec la directive CE relative aux machines, d'autres normes sont éventuellement appliquées pour les versions protégées contre les explosions (directive ATEX) et indiquées dans la déclaration UE de conformité en vigueur.

22 La déclaration UE de conformité, signée et par conséquent valide, est livrée avec le produit.

11 Déclaration de non-nocivité

Type :

Numéro de commande /
Numéro de poste²³⁾:

Date de livraison :

Application :

Fluide pompé²³⁾:

Cocher ce qui convient²³⁾:


☐

corrosif


☐

comburant


☐

inflammable


☐

explosif


☐

dangereux pour la santé


☐

très dangereux pour la santé


☐

toxique


☐

radioactif


☐

dangereux pour l'environnement


☐

non nocif

Raison du retour²³⁾:

Remarques :

Le produit / l'accessoire a été vidangé avec soin avant l'expédition / la mise à disposition et nettoyé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Par la présente, nous déclarons que ce produit est exempt de substances chimiques, biologiques et radioactives dangereuses.

Dans le cas de pompes à entraînement magnétique, l'unité de rotor intérieur (roue, couvercle de corps, support de grain fixe de butée, palier lisse, rotor intérieur) a été enlevée de la pompe et nettoyée. En cas de non-étanchéité de la cloche d'entrefer, le rotor extérieur, la lanterne de palier, la barrière de fuite et le support de palier / la pièce intermédiaire ont été également nettoyés.

Dans le cas de pompes à rotor noyé, le rotor et le palier lisse ont été enlevés de la pompe pour être nettoyés. En cas de non-étanchéité de la chemise d'entrefer du stator, le fluide pompé éventuellement pénétré dans la chambre statorique a été évacué.

- ☐ Par la suite, il n'est pas nécessaire de respecter des mesures de sécurité particulières.
- ☐ Il est impératif de respecter les mesures de sécurité suivantes relatives aux fluides de rinçage, aux liquides résiduels et à leur évacuation :

.....

.....

Nous assurons que les renseignements ci-dessus sont corrects et complets et que l'expédition se fait suivant les dispositions légales.

.....

Lieu, date et signature

.....

Adresse

.....

Cachet de la société

Index

A

Accouplement 36
Avertissements 7

C

Conception 16
Conditionnement 12, 33
Construction 15
Contrôle final 29
Corps de pompe 15
Couples de serrage 50, 51

D

Déclaration de non-nocivité 64
Démontage 39
Désignation 14
Documentation connexe 6
Domaines d'application 8
Droits à la garantie 6

E

Élimination 13
Étanchéité d'arbre 15

F

Filtre 20, 36
Fluide pompé
Densité 32
Fluides pompés abrasifs 32
Forces autorisées agissant sur les orifices de pompe 21, 22
Forme de roue 15
Fréquence de démarrages 31

G

Garniture de presse-étoupe 30
Garniture mécanique 30

I

Identification des avertissements 7
Incident 6
Commande de pièces de rechange 52
Incidents
Causes et remèdes 53
Installation
Mise en place sur le massif de fondation 18
Installation / Pose 18

L

Lignage de l'accouplement 23, 24
Liste des pièces 57, 58
Livraison 17
Lubrification à la graisse
Fréquence de renouvellement 36
Qualité de la graisse 37

M

Maintenance 34
Mise en service 29
Mise hors service 33
Montage 39, 42

N

Niveau de bruit 17
Numéro de commande 6

P

Paliers 15
Pièce de rechange
Commande de pièces de rechange 52
Pièces de rechange 52
Plan d'ensemble 60, 62
Plaque signalétique 15
Principe de fonctionnement 16
Protection contre les explosions 24, 26

Q

Quasi-machines 6

R

Raccords auxiliaires 22
Remise en service 33
Respect des règles de sécurité 9
Retour 12

S

Sécurité 8
Sens de rotation 28
Stockage 12, 33

T

Température des paliers 35
Transport 11
Tuyauteries 20

U

Utilisation conforme 8



Simply scan
the QR code
and find your
regional contact.
ksb.com/en-global/contact



KSB SE & Co. KGaA

Johann-Klein-Straße 9 • 67227 Frankenthal
(Germany)

Tel. +49 6233 86-0

www.ksb.com